

PLAN PAYSAGE

Pour l'arbre champêtre

Rapport d'étude – mars 2021



feuillages





Affirmation des fondamentaux

SOMMAIRE



1/ Introduction

- Présentation de l'étude
- Présentation du contexte
- Présentation des entités paysagères



2/ Les grandes compositions paysagères

- Les évolutions du grand paysage
- Les trames paysagères
- Les évolutions des trames



3/ L'arbre champêtre et ses fonctions

- Les rôles de l'arbre
- Les motifs



4/ Les enjeux d'évolution

- Des ensembles arborés qui disparaissent et un avenir incertain pour d'autres
- Des réservoirs de biodiversité déconnectés et des écosystèmes qui disparaissent
- Des paysages céréaliers simplifiés, des interfaces ville-nature abruptes, une tendance à la fermeture des vues
- Une fragilité face au changement climatique et des attentes vis à vis de la décarbonisation
- Une faible culture paysagère
- L'absence de suivi scientifique pour évaluer l'impact des actions



I/ Introduction

- ✓ Présentation de l'étude
- ✓ Présentation du contexte
- ✓ Présentation des entités paysagères



Le département de Meurthe-et-Moselle est engagé depuis plusieurs années dans une **politique volontariste et ambitieuse en matière de paysage et de biodiversité, qui trouve aujourd'hui son prolongement dans la réalisation d'un plan de paysage et de plantation départemental**. L'arbre, en tant qu'élément naturel et paysager apparaît comme porteur de valeurs identitaires et symboliques qu'il est nécessaire de renforcer dans un contexte de recherche de valorisation des « écopaysages ».

Par ailleurs, **des compensations sont désormais exigées en cas d'abattage d'arbres ou de défrichage** dans des secteurs présentant des enjeux en matière de paysage ou de biodiversité. Le département devra ainsi dans les années à venir trouver de **nouvelles emprises pour accueillir des travaux de replantation**.

Les objectifs

- ✓ **Réaffirmer les valeurs liées à l'arbre** sous toutes ses formes, et son rôle dans les paysages et les écosystèmes meurthe-et-mosellans.
- ✓ **Fournir un cadre de référence cohérent** pour mettre en œuvre des programmes de plantations qualitatifs et valorisants pour nos paysages et continuités écologiques.

Un plan en 3 parties

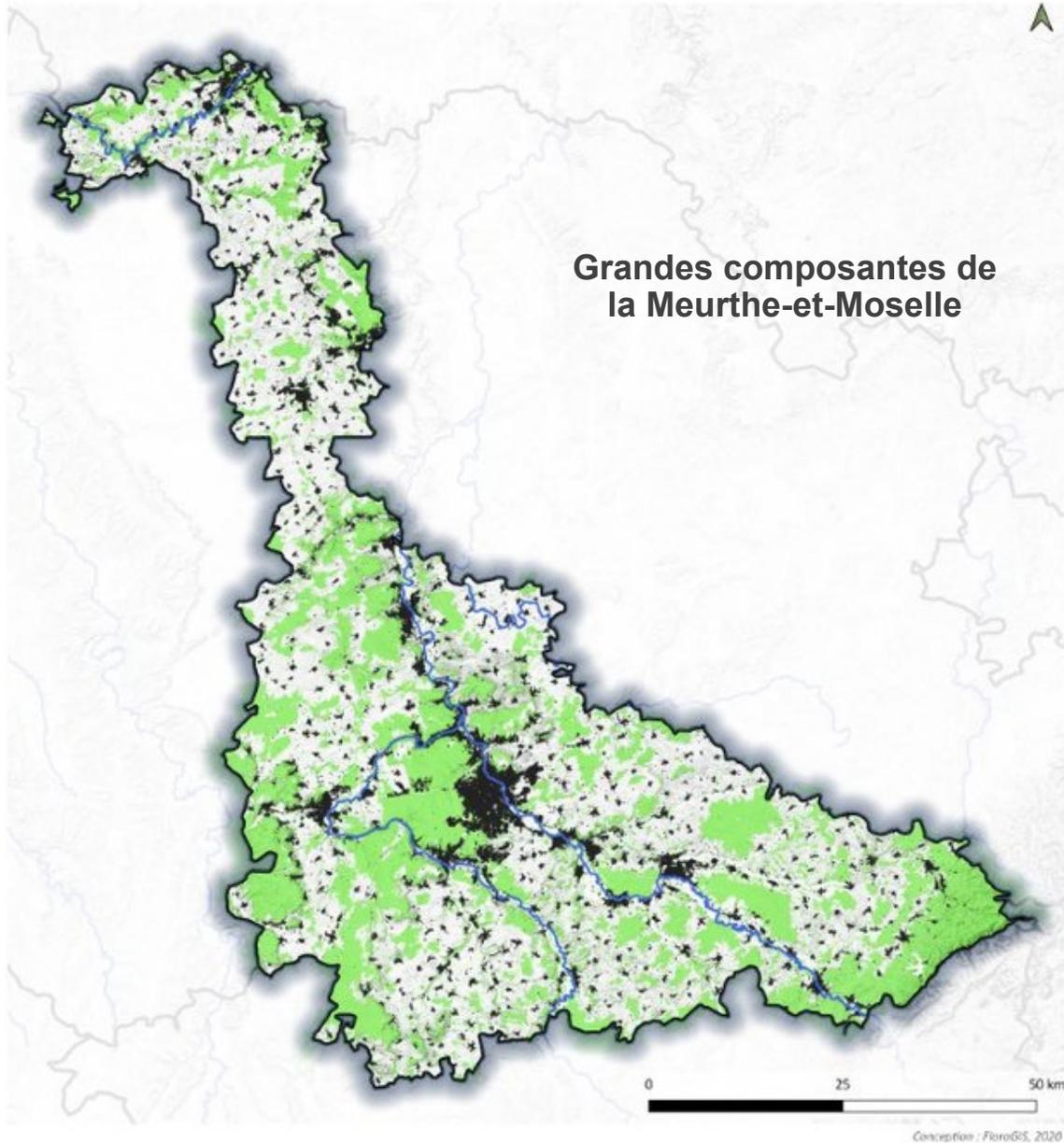
- Une première partie qui a pour objectif de **qualifier les motifs paysagers liés à l'arbre**
- Une deuxième partie qui doit aboutir à la **définition d'un plan cadre de plantations** à l'échelle du département
- Une troisième partie, opérationnelle, qui vise à **accompagner le département et ses techniciens dans ses projets de plantations**.



I / INTRODUCTION

Présentation du territoire

Grandes composantes de la Meurthe-et-Moselle



Légende

- Cours d'eau naturels de classe 1
- Boisements
- Bâti

La Meurthe-et-Moselle est un **département très allongé** sur 200 km du nord au sud qui touche les frontières belges et luxembourgeoises au nord, et s'agrippe au piémont vosgien au sud, limites héritées de la Première Guerre Mondiale. Le département doit son nom aux **deux principales rivières** qui le traversent : la Meurthe et la Moselle ont creusé un relief doux entre les deux côtes orientées nord-sud et les buttes témoins suivent ce même axe.

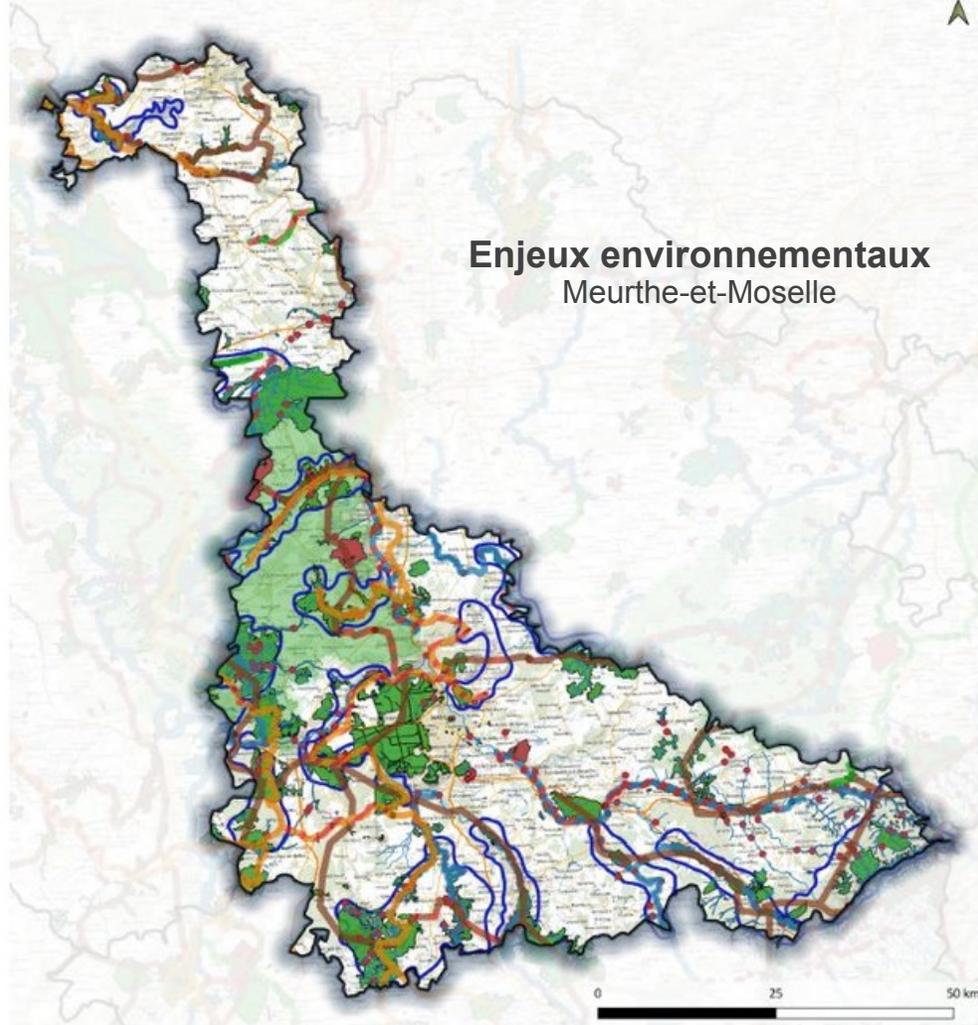
A proximité des frontières belges, luxembourgeoises et allemandes, le territoire est traversé par **des axes de transports** d'ampleur qui forment parfois des ruptures importantes et une **pression urbaine** forte au nord. **L'agglomération de Nancy** est située relativement au centre d'un territoire rural composé de nombreux **villages rues**.

L'agriculture est répartie en fonction des spécificités géographiques : **céréaliculture** sur les plaines et plateaux, **élevage bovin** dans les vallées et **vignes** sur les côtes. **L'arboriculture** demeure présente bien qu'en net recul au regard de son passé lié à la mirabelle.

Pour agir sur leurs paysages et leurs milieux, les collectivités se sont dotées **d'outils de préservation et de prospection paysagère et écologique** qui permettent de baser les fondamentaux de ce plan de paysage sur des éléments déjà reconnus :

- ✓ L'atlas des paysages,
- ✓ Le plan de paysage qui couvre le territoire du Parc naturel,
- ✓ Le Schéma Régional de Cohérence Ecologique,
- ✓ Les études TVB,
- ✓ Les Espaces Naturels Sensibles,
- ✓ Les Paysages Naturels Sensibles...

I / INTRODUCTION

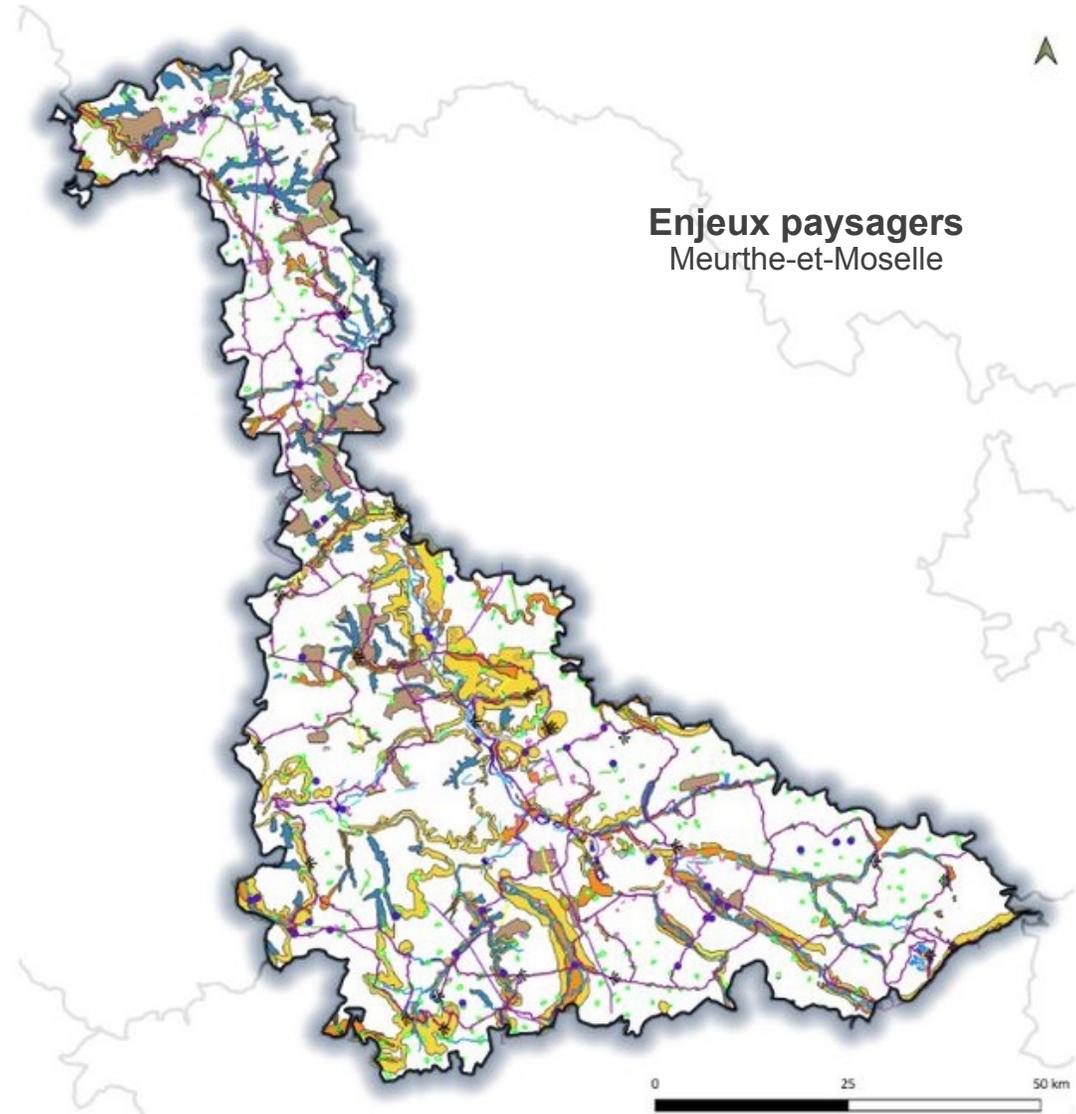


Enjeux environnementaux
Meurthe-et-Moselle

Légende

- | | | |
|--------------------|--|--|
| Type de sous-trame | <ul style="list-style-type: none"> ■ Milieu herbacé à restaurer ■ Thermophile à conforter ■ Alluvial-ZH à restaurer ■ Forestier à restaurer ■ Milieu herbacé à conforter | <ul style="list-style-type: none"> ■ Réservoir de biodiversité ■ Paysages Naturels Sensibles ■ Thermophile à restaurer ■ Sites classés et inscrits ■ Parc Naturel Régional |
| | <ul style="list-style-type: none"> — Trame bleue (réservoir-corridor) ● Obstacle à l'écoulement ● Rupture de continuité terrestre | |

Conception : FloroGIS, 2020



Enjeux paysagers
Meurthe-et-Moselle

Légende

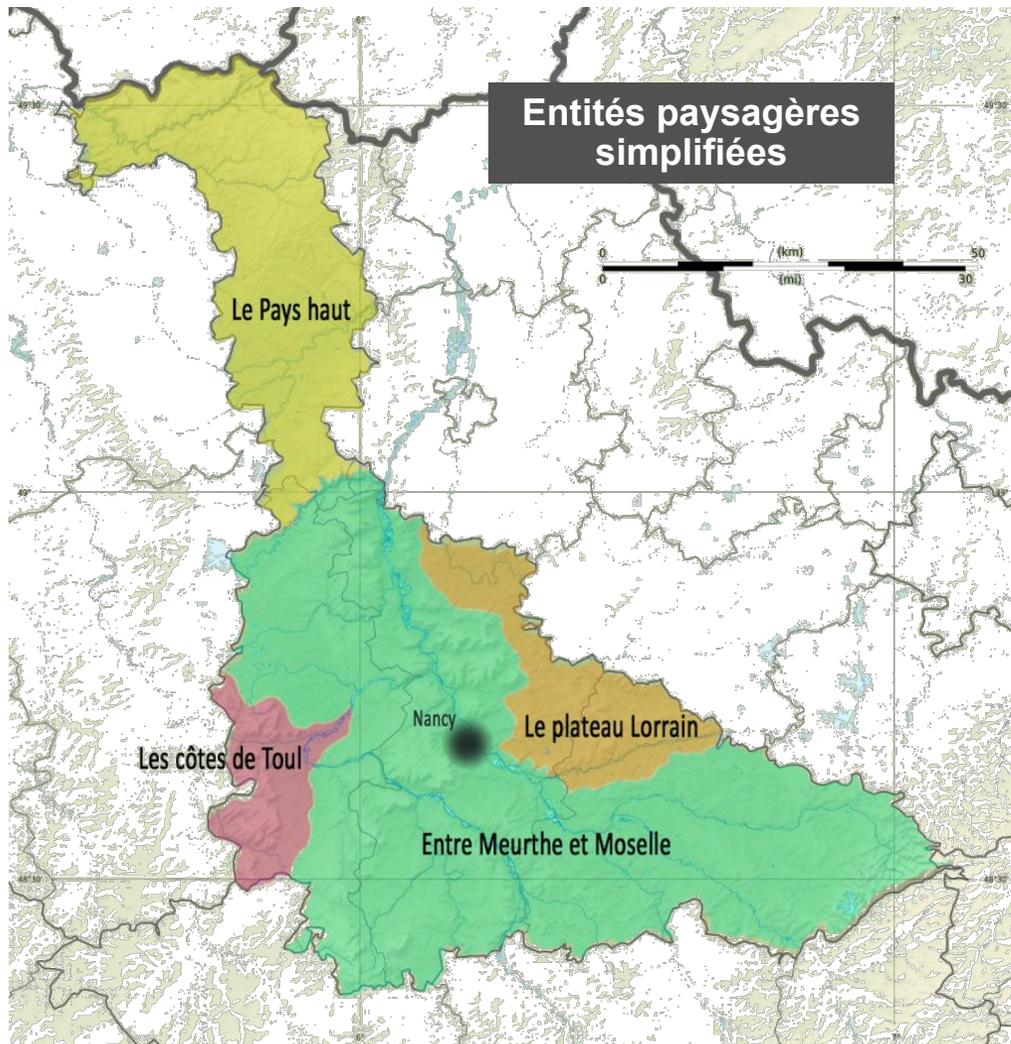
- | | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ✦ Points de vue — Routes des paysages ● Belvédères et points de vue remarquables (Atouts) ● Points noirs paysagers (Fragilité) — Alignements d'arbres (Atouts) — Bords de l'eau artificialisés (Fragilité) — Bords de l'eau et ripisylves de qualité (Atouts) — Ceintures vertes autour des villages (Atouts) — Entrées et traversées de villages dégradées (Fragilité) | <ul style="list-style-type: none"> — Lignes électriques aériennes sensibles (Fragilité) — Limites d'urbanisation sans transition paysagères (Fragilité) — Paysages routiers dévalorisés (Fragilité) — Routes-paysages (Atouts) ■ Côteaux enrichies (Fragilité) ■ Espaces agricoles d'intérêt (Atout) ■ Espaces agricoles simplifiés (Fragilité) ■ Petites vallées et vallons (Atouts) ■ Reliefs marquants - Côteaux structurants (Atouts) |
|---|--|

Conception : FloroGIS, 2020

I / INTRODUCTION

Présentation des identités paysagères

Le département de Meurthe-et-Moselle est couvert par un atlas des paysages qui recense un certain nombre d'entités paysagères. Celles-ci ont été simplifiées dans le cadre de cette étude au regard des spécificités liées à la question de l'arbre.



Le Pays Haut

Entité au caractère paysager plus simplifié avec de grands horizons agricoles dégagés et ponctués de quelques éléments paysagers, essentiellement des haies et des alignements de route. En allant vers le nord, les typologies villageoises évoluent et l'élément pierre fait son apparition sous la forme de murets en pierre sèche parfois associés aux restes de vergers (plus rares dans cette entité) ou d'arbres remarquables.

Le Plateau Lorrain

Entité marquée par la céréaliculture avec de larges horizons dégagés. Les éléments paysagers y sont plus rares et souvent proches des villages. Les vergers y sont aussi moins fréquents alors que les alignements marquent plus fortement le paysage.

Les Côtes de Toul

Entité structurée sur l'axe du versant exposé au sud-est et propice à la culture de la vigne. Le paysage est centré sur ce décor mis en scène par la route touristique des côtes de Toul. Un archipel de vignes alternant avec des vergers et des bosquets contraste avec la plaine plus ouverte qui y fait face.

Entre Meurthe et Moselle

Entité traversée par un chevelu de rivières bordées de nombreuses ripisylves et de versants plantés de vergers. L'agriculture y est mixte avec de nombreuses prairies parsemées de fruitiers, d'arbres isolés et de bosquets. Les routes qui traversent les plaines sont soulignées par des alignements qui lient les ensembles paysagers des vallées et des bois.

Entités simplifiées



2/ Les grandes compositions paysagères

- ✓ Les évolutions du grand paysage
- ✓ Les trames paysagères
- ✓ Les évolutions des trames



2/ Les grandes compositions paysagères

Les évolutions du grand paysage

Le paysage est en mouvement permanent. D'abord à cycles courts avec le rythme des saisons mais aussi sur des cycles plus longs au rythme des évolutions sociétales. Enfin, sur des cycles encore plus longs liés au changement des écosystèmes et du climat.

Il est donc impossible d'attribuer telle composition paysagère à un lieu sans reconnaître qu'elle correspond à un temps donné, à une façon d'habiter le territoire qui n'est pas immuable dans le temps. Le projet de paysage doit donc constamment s'interroger sur les éléments paysagers structurants à conserver, de ceux plus conjoncturels qui n'ont pas forcément vocation à perdurer. En comparant des cartes anciennes et des vues aériennes, ces mutations du paysage ont été mises en évidence, ainsi qu'en reconduisant des points de vue de cartes postales anciennes.

Enfin, la question de l'arbre champêtre ne doit pas mettre de côté **l'échelle du grand paysage avec ces structures géographiques** : relief, routes, parcellaire, cours d'eau... L'implantation et la nature des motifs paysagers sont déterminés en fonction de ces structures et doivent être l'une des composantes de toute plantation. Quelques analyses de panoramas permettent de révéler ces interdépendances.

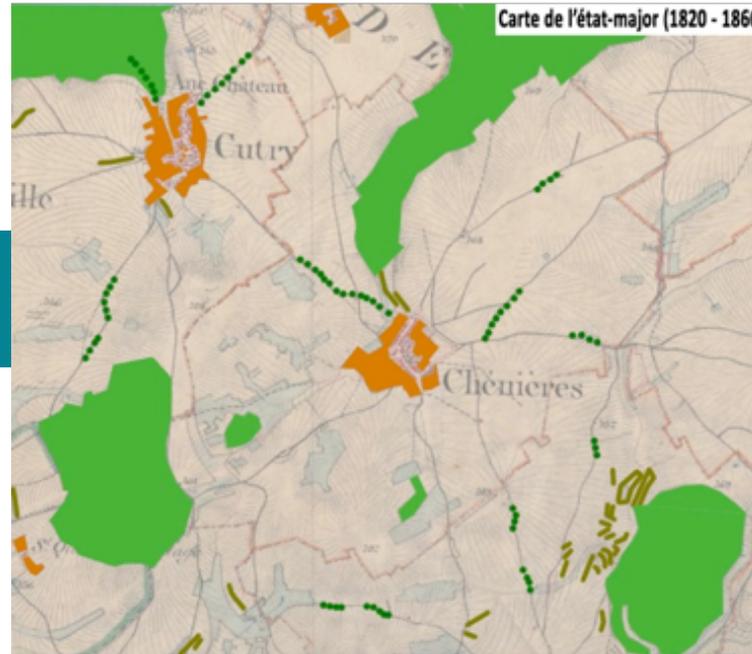
Les prochaines pages représentent justement les évolutions du paysage arboré à l'échelle de grands ensembles paysagers et ont vocation à montrer les grandes évolutions depuis la fin du XIXème siècle.

2/ Les grandes compositions paysagères

Les évolutions du grand paysage

Dans le contexte agricole (autour de Chenières – Territoire de Longwy)

- Seules les **masses boisées** semblent perdurer dans leur localisation et leur envergure.
- Les **vergers et prés-vergers** situés en pourtour des villages se sont réduits progressivement jusqu'à avoir **presque totalement disparu** aujourd'hui.
- Les haies, bosquets et arbres isolés étaient moins présents au XIXème siècle ou moins représentés sur la cartographie. Ces éléments ponctuels ou sur de courts linéaires sont présents par ensembles à la fin des années 1950 alors qu'ils **apparaissent plus sous forme linéaire : haies actuellement au détriment des arbres isolés**.
- Enfin, les **alignements d'arbres** sont globalement en déclin. Certains persistent mais de manière moins continue.



LÉGENDE

- Forêt
- Vergers et pré-vergers
- Haies, bosquets et arbres isolés
- Arbre d'alignement

1/50 000 ème



2/ Les grandes compositions paysagères

Les évolutions du grand paysage

Dans le contexte de vallée urbanisée
(autour de Richardménénil - Territoire Terre de Lorraine)

- Les masses boisées se sont étendues dans le fond de vallée et le long des berges.
- Les vergers et prés-vergers, après avoir perduré jusqu'à la moitié du XXème siècle, ont quasiment disparu au profit de l'urbanisation.
- Les haies présentes en fond de vallée se sont finalement développées et sont progressivement devenues des corridors boisés le long de la rivière puis des infrastructures.
- Les nombreux délaissés liés au développement des infrastructures se sont peu à peu boisés.
- Enfin, les alignements d'arbres d'abord très longs et parfois doubles, se sont distendus, et ont été intégrés dans les masses boisées, au point d'avoir finalement presque disparus.



2/ Les grandes compositions paysagères

Les évolutions du grand paysage

Dans le contexte de vallée autrefois viticole (autour d'Autreville - Territoire Val de Lorraine)

- Les **vignes** sur les coteaux ont été **entièrement remplacées** par les **vergers** qui depuis ont été **grignotés** par l'urbanisation et l'enfrichement.
- Les **boisements** se sont peu à peu étendus.
- Les **haies**, bosquets et arbres isolés quasiment absents au XIXème siècle ou moins représentés sur la cartographie se sont fortement **développés le long des rivières et des axes de circulation**.
- Les nombreux délaissés liés au développement des infrastructures se sont peu à peu boisés.
- Les réservoirs d'eau dans le fond de vallée sont entourés de masses arborées.
- Enfin, les **alignements d'arbres** d'abord doubles sur des axes majeurs, se **retrouvent simples puis discontinus** avec le temps.



2/ Les grandes compositions paysagères

De manière générale, l'évolution du paysage du département se caractérise par une diminution **des mosaïques paysagères** au profit des grandes masses.

Le paysage était autrefois plus diversifié et il n'était pas rare de trouver sur un même secteur géographique une **diversité d'éléments paysagers** : vignes, vergers, prés-vergers, arbres isolés, haies, mares, etc... Sous l'action du développement de l'urbanisation, de la mécanisation accrue des pratiques agricoles, de la diminution de l'élevage et de la destruction de la vigne (fin XIXème, début XXème), ce paysage « mosaïque » (une diversité de milieux ou d'éléments ponctuels répartis dans l'espace) s'est peu à peu étioilé et s'est développé un **paysage plus simple** où les grandes masses dominant et absorbent les petits éléments.

Dans ce contexte, **la présence de l'arbre n'a pas diminué**, au contraire même. Mais là où l'arbre constituait un élément singulier du paysage, visible de loin et dont l'apparence isolée permettait de souligner des éléments plus structurants du paysage, il est aujourd'hui noyé dans des ensembles plus vastes diminuant leur visibilité en tant qu'élément isolé.

Le recul de l'élevage a joué un rôle non négligeable dans cette évolution. Si la Meurthe-et-Moselle n'a jamais été un territoire de bocage, il existait autrefois davantage de haies qui séparaient les parcelles agricoles. Mais plus encore, c'est le pré-verger, un élément paysager pour le coup réellement identitaire du paysage départemental, qui a peu à peu disparu, remplacé d'abord par les vergers, eux-mêmes de plus en plus abandonnés sous le coup de l'urbanisation et de l'évolution des pratiques de consommation.

Les évolutions du grand paysage

Historiquement, les prés-vergers étaient liés l'élevage, physiquement - les animaux pâturent sous les arbres fruitiers - mais aussi économiquement. Les productions fruitières constituaient en effet une ressource complémentaire pour les éleveurs, la période de ramassage des fruits correspondant avec les mois où il y avait moins de travail dans les champs. Quant aux secteurs de grandes cultures, ils ont assez peu évolué mais ces faibles évolutions se sont quand même faites au détriment de deux éléments arborés : les haies et les arbres isolés. Concernant ces derniers, leur pérennité est aujourd'hui réellement menacée. Les rares sujets encore debout sont vieillissants et les initiatives pour en replanter sont quasiment inexistantes.

Le développement de l'urbanisation au cours du XXème siècle est marqué par plusieurs phénomènes. Le développement de la maison individuelle et des zones d'activités ont entraîné la croissance des enveloppes urbaines initiales, notamment sur les emprises des vergers et prés-vergers. Ceux-ci se sont retrouvés de plus en plus isolés, éclatés, et s'il en reste encore, leur entretien limité menace leur pérennité. En lien avec l'urbanisation, le développement des infrastructures de transport a également largement contribué à l'évolution du paysage. D'abord, en prenant des emprises de plus en plus larges, détruisant notamment des alignements d'arbres de manière importante. Mais aussi en **créant de nombreux délaissés**, c'est à dire des espaces dont on ne peut rien faire et qui finissent pour beaucoup d'entre eux boisés. La juxtaposition dans certains secteurs de voies ferrées et de routes a ainsi entraîné la création de **grandes masses boisées** autour de ces équipements, c'est notamment le cas dans les secteurs des grandes vallées.

2/ Les grandes compositions paysagères

Les évolutions du grand paysage

Enfin, le **manque d'entretien et l'évolution des usages** est également une des causes de l'évolution de l'arbre dans les paysages. L'arbre en tant que ressource, qu'il s'agisse du bois pour le chauffage ou des fruits pour l'alimentation (ou la transformation), diminue. L'arbre têtard par exemple, symbole à la fois de l'arbre comme ressource énergétique mais aussi symbole de la répartition entre travail (travailleur agricole) et capital (propriétaire) – les branches appartenaient au travailleur, le tronc au propriétaire – disparaît peu à peu. Le développement de techniques de chauffage alternatives, la diminution du nombre de paysans et surtout de travailleurs agricoles, ont entraîné à la fois une diminution des besoins, mais aussi une perte de savoir-faire pour cet élément dont l'entretien nécessite des connaissances spécifiques.

Le verger familial, autre élément identitaire est lui aussi en recul. L'évolution des modes de vie que ce soit dans les métiers (moins d'agriculteurs et d'artisans qui travaillent dans les villages et plus de métiers de services qui exercent dans les villes), dans l'augmentation du temps accordé aux loisirs, la recherche de confort et de temps de repos dans un quotidien souvent surchargé, ou encore l'accès à la consommation de masse, ont contribué peu à peu à la diminution du temps accordé à cette forme d'agriculture vivrière dont la production était avant tout destinée au cercle familial. En conséquence, ces éléments ponctuels (arbres têtards ou vergers familiaux), qui participaient à la diversification du paysage, sont peu à peu remplacés par des plantations plus massives ou tout simplement abandonnés (vergers arboricoles ou exploitation forestière comme les peupleraies).

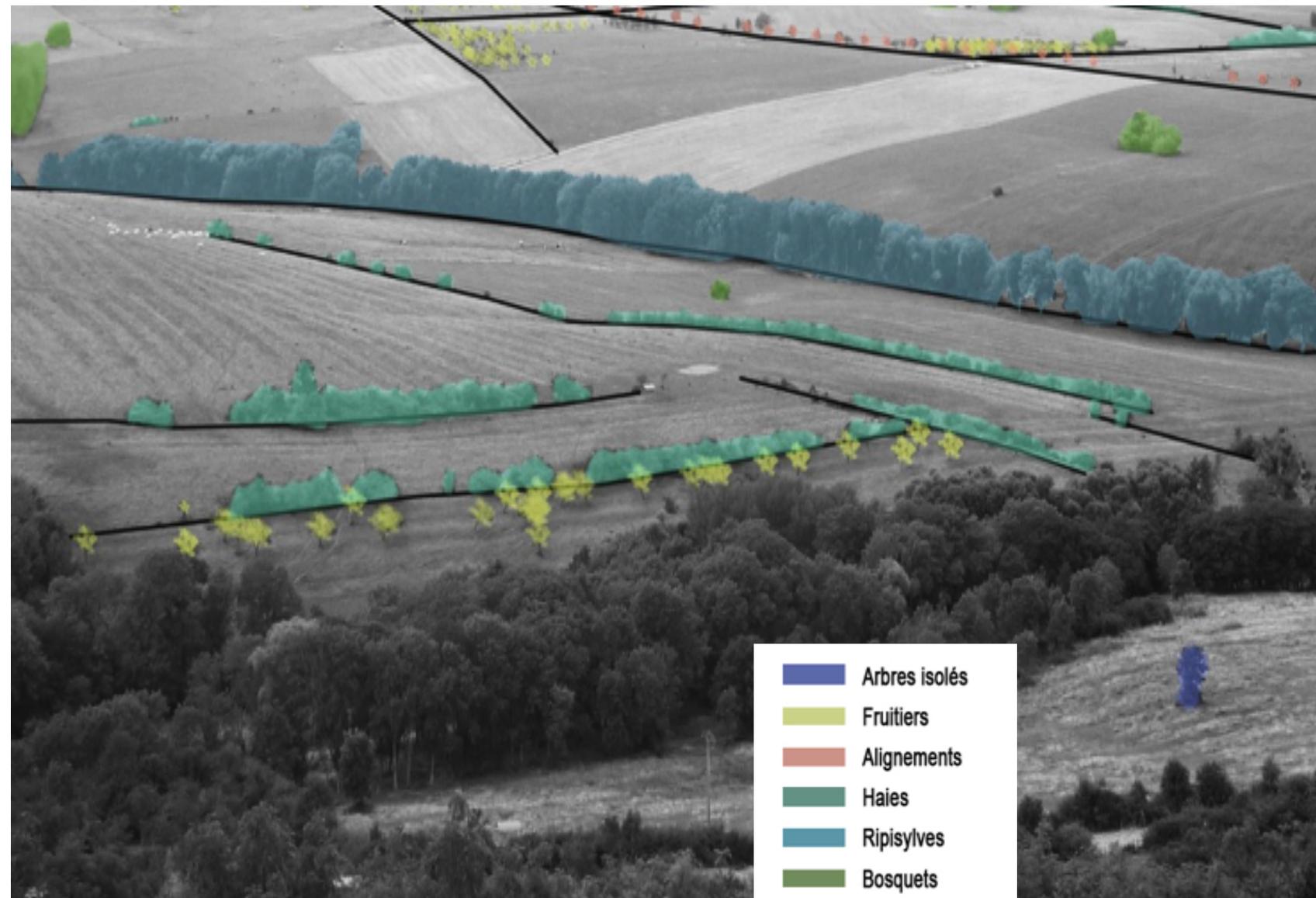


Au regard de ces différents constats, l'enjeu à l'échelle des grandes compositions paysagères du département ne réside donc pas tant dans le maintien de l'arbre d'un point de vue quantitatif, car la quantité globale d'arbres n'a semble-t-il pas diminué à travers les évolutions des derniers siècles, voire s'est développée. Mais elle repose davantage dans la diversité des formes et des motifs associés à l'arbre en tant qu'élément paysager singulier. L'arbre, noyé dans la masse d'une forêt n'a pas du tout le même impact paysager que l'arbre isolé qui trône au milieu d'un champ. De même, l'arbre fruitier absorbé dans un secteur d'exploitations arboricoles monospécifiques ne remplacera pas les ceintures arborées des villages composées d'une diversité d'arbres fruitiers aux formes, aux couleurs, aux hauteurs différentes et qui contribuent à créer un paysage unique.

Cette analyse n'a pas vocation à nourrir un discours passéiste ou nostalgique, mais plutôt à servir de base de réflexion sur les éléments qui contribuent à fonder l'identité paysagère du département. Il ne s'agit pas de chercher à recréer un paysage d'autrefois - cela n'aurait pas de sens - mais plutôt à **composer une trame paysagère plus diversifiée**, qui corresponde qualitativement et quantitativement aux modes de vie actuels. Et qui sait, tout comme les jardins familiaux qui se développent de nouveau, nous verrons peut-être se redévelopper demain des petites productions vivrières répondant aux aspirations contemporaines pour plus de nature et d'autonomie.

Après avoir présenté ces évolutions à l'échelle du grand paysage, en plan, les pages suivantes proposent une analyse paysagère autour de la présence de l'arbre à l'échelle du point de vue.

2/ Les grandes compositions paysagères



A Saxon, on observe bien l'interaction entre les lignes du paysage et la localisation des motifs paysagers : cours d'eau et ripisylve, limites parcellaires et haies, et routes et alignements.

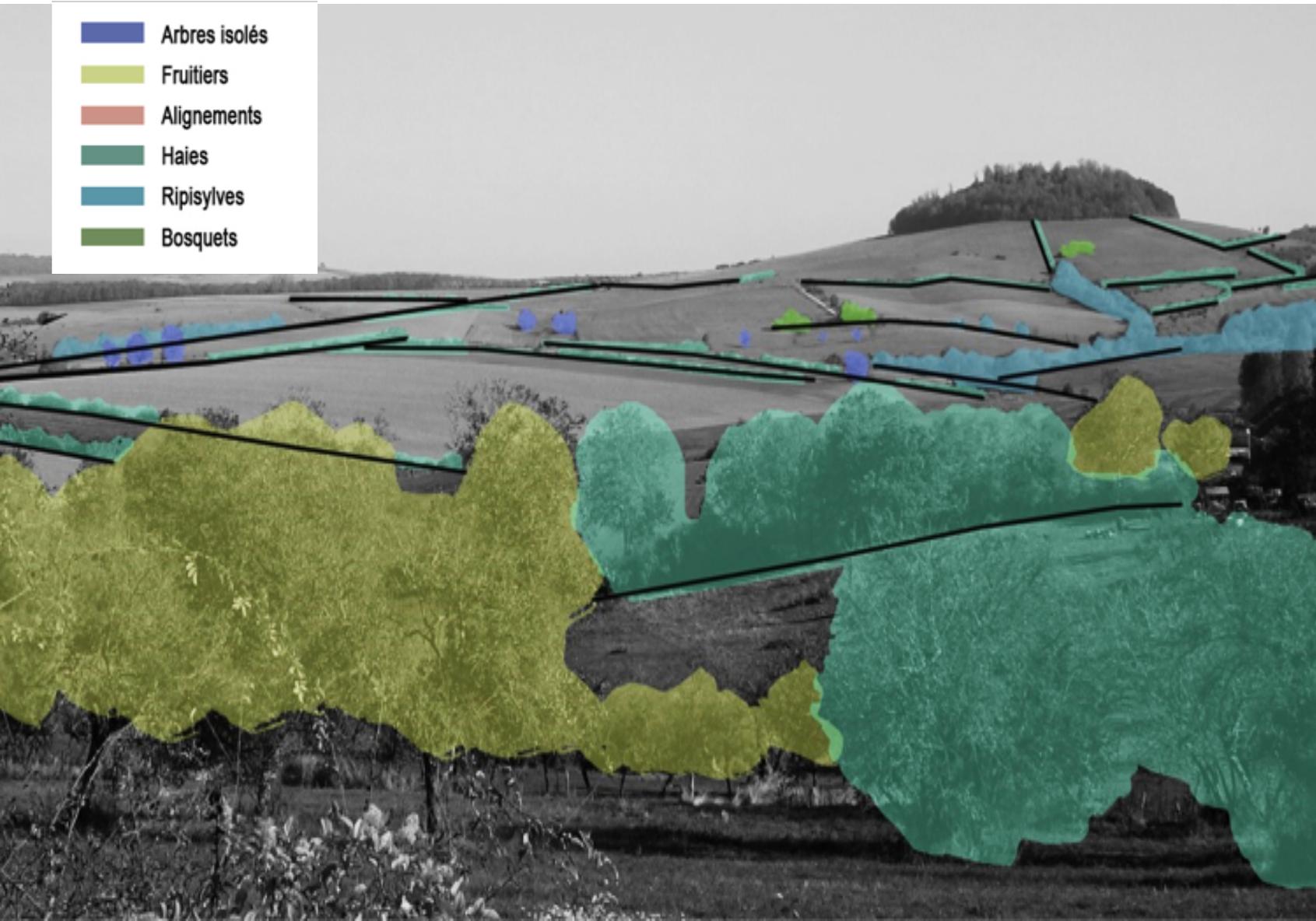
A l'inverse, les bosquets et les arbres isolés ne suivent pas ces lignes mais s'accrochent à des micro-reliefs ou à des angles.



© Mathieu HUSSON – CAUE 54

Les trames paysagères

2/ Les grandes compositions paysagères



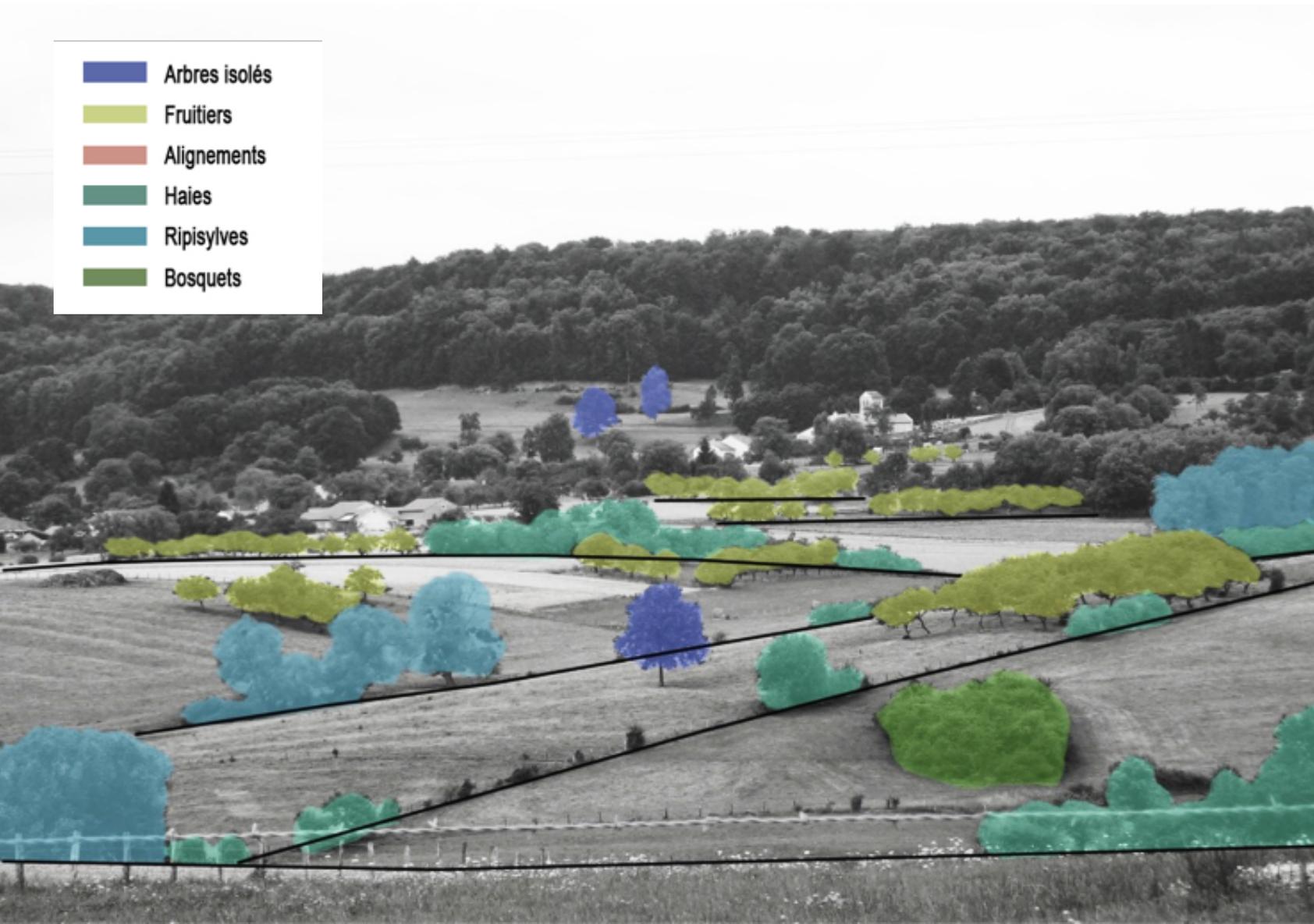
A Dolcourt, on observe aussi la concordance entre les limites parcellaires et les haies, et l'inscription des ripisylvies dans les creux du relief.

Alors que les arbres isolés et les bosquets semblent sortir indifféremment des limites ou du beau milieu des parcelles.



2/ Les grandes compositions paysagères

- Arbres isolés
- Fruitiers
- Alignements
- Haies
- Ripisylves
- Bosquets



A Battigny, là encore, les haies suivent les limites parcellaires alors que les vergers s'étendent entre deux limites.

Les ripisylves suivent les creux alors que le bosquet semble profiter d'un micro-relief. Les arbres isolés semblent jaillir de nulle part.



© Mathieu HUSSON – CAUE 54

2/ Les grandes compositions paysagères

Les évolutions des trames paysagères

A Maron, le cours d'eau était accompagné par des alignements d'arbres, et les pentes des coteaux commençaient à s'enfricher, maintenant tout de même le creux de la vallée ouverte.

Aujourd'hui, la vue sur la vallée est masquée par la végétation des coteaux, qui est descendue jusqu'au pied des pentes, et celles de jardins qui se sont étendus.



Analyse graphique d'une carte postale ancienne



Reconduction du point de vue en 2020

2/ Les grandes compositions paysagères

Les évolutions des trames paysagères

A Moyon, là où les arbres soulignaient le cours de la rivière et les routes sous forme d'alignements, les arbres ont aujourd'hui colonisé les bords de la rivière et les fonds de jardin, formant un épais écran végétal.



Analyse graphique d'une carte postale ancienne

Reconstitution du point de vue en 2020

2/ Les grandes compositions paysagères

Les évolutions des trames paysagères

A Oinville, le vallon était autrefois ouvert et surmonté des rebords boisés. Le paysage était traversé par des ensembles paysagers linéaires ou ponctuels.

Dorénavant, la couverture boisée descend des collines pour remplir tous les espaces autour du village et en son sein. En revanche, les espaces ouverts restant ne comportent plus autant d'éléments paysagers.



Analyse graphique d'une carte postale ancienne

Reconstitution du point de vue en 2020

✓ 3/ L'arbre champêtre et ses fonctions

- ✓ Les rôles de l'arbre
- ✓ Les motifs
- ✓





3/ L'arbre champêtre et ses fonctions

Le rôle environnemental

Un des rôles principaux de l'arbre est sa capacité de **purifier l'air** en absorbant le CO₂ ; citons Francis Hallé :

« On admirera cette complémentarité entre l'arbre et nous : pour sa croissance, il n'a besoin que de l'atome de Carbone, C, dont il nous débarrasse et il nous restitue de l'oxygène O₂, indispensable à notre respiration. L'arbre et l'homme pourraient ils vivre l'un sans l'autre ? La dissymétrie n'est pas à notre avantage : il n'a nullement besoin de nous, mais nous avons de lui un besoin vital. »

Il participe à la biodiversité de façon intense, en **hébergeant de nombreux organismes vivants**, qui interagissent entre eux et avec l'arbre (la définition de l'écosystème) : les micro-organismes, bactéries, virus, les lichens et mousses, champignons, qui ne sont pas toujours amicaux, insectes (pollinisateurs, auxiliaires de culture), vertébrés à plumes, à poils et à écailles, etc.

Il **limite l'érosion des sols**, par la présence des racines qui retiennent les éléments des sols ; cela permet notamment de maintenir les berges des cours d'eau, mais aussi de contenir le ruissellement lors de grosses pluies.

L'arbre a la capacité d'absorber et de dégrader des résidus organiques ou phytosanitaires, permettant ainsi **une diminution de la pollution des sols et par conséquent celle de l'eau** qui coule à proximité.

Son rôle environnemental n'est plus à démontrer et c'est bien pour cela qu'il prend aujourd'hui une importance qui avait disparu ces dernières années.

Les rôles de l'arbre



3/ L'arbre champêtre et ses fonctions

Les services écosystémiques

Selon la définition admise, les services écosystémiques sont les bénéfices que les êtres humains retirent des écosystèmes. Cette notion est apparue dans les années 80 et a pris de l'ampleur suite à la publication du Rapport sur l'Évaluation des Écosystèmes pour le Millénaire. Cette évaluation, conduite au début des années 2000 a tenté de déterminer les conséquences des écosystèmes sur le bien-être humain.

Parmi les différents rôles de l'arbre présentés dans les pages précédentes, on retrouve de nombreux services écosystémiques. Dans leur classification, ceux-ci sont organisés de la manière suivante pour ce qui est des services écosystémiques rendus par l'arbre champêtre.

Services d'auto-entretien :

- Fertilité des sols : limite l'érosion des sols / favorise l'activité biologique du sol
- Pollinisation : développement des insectes pollinisateurs
- Préservation de la ressource en eau : évite le ruissellement / favorise l'infiltration d'eau
- Biodiversité : lichens, champignons, oiseaux, petits mammifères, chiroptères, insectes

Services de prélèvement :

- Production de bois : BRF / plaquettes
- Production de fruits

Services de régulation :

- Contrôle des bio-agresseurs : zone refuge pour auxiliaires de cultures
- Micro-climat : abris et ombrage pour le bétail / Brise-vent / Régulation thermique
- Qualité de l'eau : dégradation des résidus organiques et produits phytosanitaires
- Gaz à effet de serre : stockage du carbone



Les rôles de l'arbre



3/ L'arbre champêtre et ses fonctions

Les rôles de l'arbre

Le rôle nourricier

En Meurthe-et-Moselle particulièrement avec son passé arboricole, **l'arbre champêtre a une vocation nourricière**. Celle-ci s'incarne de différentes façons :

- **Les vergers, avec la culture de la Mirabelle** comme emblème. La mirabelle se développe beaucoup au début du XXème siècle après la destruction de la vigne par le phylloxera. Autrefois, il s'agissait d'une culture vivrière et l'on trouvait des vergers et prés-vergers dans les pâtures **autour des villages, en bas des vallées ou en haut des plateaux**. Ces productions vivrières représentaient une économie complémentaire de l'élevage non négligeable pour les agriculteurs. Aujourd'hui, la filière s'est professionnalisée avec des arboriculteurs, un label rouge et une IGP « Mirabelles de Lorraine ».
- **La vigne**. Très présente dans l'ensemble du département jusqu'à la fin du XIXème et la crise du phylloxera, elle **réapparaît dans la seconde moitié du XXème siècle** et se concentre désormais à l'ouest du département, dans le secteur des **Côtes de Toul**. Elle bénéficie également d'une AOC.
- De manière indirecte, certains arbres champêtres constituent une ressource mellifère importante et participent donc à pollinisation mais aussi à la production de miel. Ils servent également de source de nourriture pour le gibier et contribuent par conséquent à l'alimentation issue de la chasse.
- Enfin, les arbres champêtres, notamment sous la forme de haies, peuvent constituer une **ressource nourricière complémentaire pour le bétail..**

3/ L'arbre champêtre et ses fonctions

Le rôle paysager

L'arbre renvoie généralement un attachement fort au paysage. S'il évoque souvent le lien avec **la forêt**, il est aussi largement associé à plusieurs motifs paysagers identitaires locaux :

- ✓ En premier lieu, **les alignements d'arbres le long des routes** qui sont considérés comme particulièrement caractéristiques du département de Meurthe-et-Moselle et dont **l'attachement de la population** s'exprime de façon récurrente lors d'abattages. Ceux-ci semblent attribuer une image au territoire qui joue sur **son attraction touristique** avec la qualification des entrées de villages et de villes, avec la mise en scène des paysages agricoles et forestiers.
- ✓ Ensuite les **prés-vergers** et en particulier les mirabelliers renvoient traditionnellement au lien entre village et campagne avec leur rôle paysager de **ceinture végétale**.
- ✓ Puis, bien qu'éloigné des paysages de bocage, un intérêt fort se manifeste vis à vis **des haies**, que ce soit lors de leur arrachage ou lorsque de nouvelles plantations sont imaginées. Les haies sont ainsi largement privilégiées dans l'imaginaire collectif pour **l'avenir local des paysages**.
- ✓ Enfin l'arbre isolé, dans une moindre mesure, est reconnu dans son rôle de marqueur du paysage, de lieu de rencontre, de témoin du temps qui passe avec des spécimens remarquables.

A l'inverse l'arbre devient une préoccupation paysagère dans certains ensembles en cours de **fermeture paysagère**, comme par exemple le long des rivières où les **ripisylves** masquent l'eau **de façon trop continue**, ou dans le piémont vosgien avec l'enrésinement des massifs.

Les rôles de l'arbre



3/ L'arbre champêtre et ses fonctions



Les rôles de l'arbre

Les autres rôles

Les arbres procurent un certain **bien être chez l'Homme**, même si cet effet peut sembler moindre en milieu rural, car les arbres sont moins rares et de fait plus 'banals'. On trouve plus de forêts, de haies, de verdure, qu'en milieu urbain.

Les arbres ont un **rôle rafraichissant**, l'ombre est également appréciée en milieu rural et agricole que ce soit pour les personnes ou pour les animaux.

L'arbre peut également jouer un **rôle énergétique**, en étant une ressource potentielle sous différentes formes, pour créer de l'énergie, du chauffage : affouages, plaquettes, granulés... **Mais cette fonction reste limitée pour l'arbre champêtre et il semble préférable qu'elle le reste.** On préférera attribuer ce rôle à l'arbre exploité en forêt, premier producteur de biomasse.

Le rôle économique et commercial des arbres en **bois d'œuvre** (utilisation du bois dans le bâtiment, dans la fabrication d'objets...) **n'est pas majeur pour l'arbre champêtre.** Si des débouchés existent pour une utilisation du bois, ceux-ci restent marginaux et ponctuels. Les arbres champêtres ne sont pas formés pour avoir des fûts droits et des volumes exploitables importants comme les arbres forestiers.

3/ L'arbre champêtre et ses fonctions

Les motifs paysagers

Le recensement des motifs paysagers a débuté par l'analyse de l'ensemble des photographies utilisées dans **l'atlas des paysages**. Des regroupements ou au contraire des déclinaisons ont été opérés pour classer ces éléments paysagers. Une recherche des dénominations explicites et correspondant au vocabulaire utilisé localement a permis d'aboutir à **15 motifs paysagers classés en 5 catégories** :



Alignements

Motif : alignements doubles
Motif : alignements simples



Ripisylves

Motif : ripisylves continues
Motif : ripisylves discontinues
Motif : en têtards



Arbres des champs

Motif : bosquets
Motif : isolés



Haies

Motif : haies continues basses
Motif : haies continues hautes
Motif : haies discontinues basses
Motif : haies discontinues hautes



Vergers

Motif : vergers en rangs
Motif : prés-vergers
Motif : vergers arboricoles
Motif : vignes

Un **arpentage photographique du territoire** de plusieurs jours a permis de vérifier la représentativité des motifs relevés afin d'estimer la récurrence, la répartition, l'état et les caractéristiques de chaque motif.

Les **entretiens avec les acteurs locaux** ont aussi permis de qualifier l'intérêt, les menaces et les valeurs de chacun d'eux.

Le critère de définition des motifs est avant tout paysager, afin de vérifier que **ces éléments arborés contribuent à la composition du paysage et à l'esprit des lieux**. Aussi, des productions agricoles sont aussi prises en compte, telles que les vergers d'exploitation et les vignes.



3/ L'arbre champêtre et ses fonctions

Les motifs paysagers



ALIGNEMENTS DOUBLES

Description du motif : Les alignements doubles sont la composante originelle des alignements d'arbres des routes paysagères. A base d'arbres de grand développement, ils forment des voûtes arborées qui accompagnent le cheminement de façon majestueuses en plus d'offrir de l'ombre aux voyageurs. Quand les essences des arbres sont à plus faible développement, cet effet est remplacé par une mise en perspective du cheminement. Dans le paysage lointain, ces arbres petits ou grands annoncent la présence des voies de communication.



ALIGNEMENTS



ALIGNEMENTS SIMPLES

Description du motif : Les alignements simples semblent plus récents que les doubles. Ils sont peut être le résultat de volontés de plantations qui n'ont pu aboutir qu'avec un des riverains exploitants. Ils sont composés de variétés monospécifiques sur des linéaires qui semblent plus réduits que les doubles. Dans le paysage lointain, ils soulignent remarquablement le tracé des voies de circulation et ils accompagnent la progression des arrivées sur les villages par leur effet de perspective.

ALIGNEMENTS DOUBLES

Réurrence du motif



Générique au département

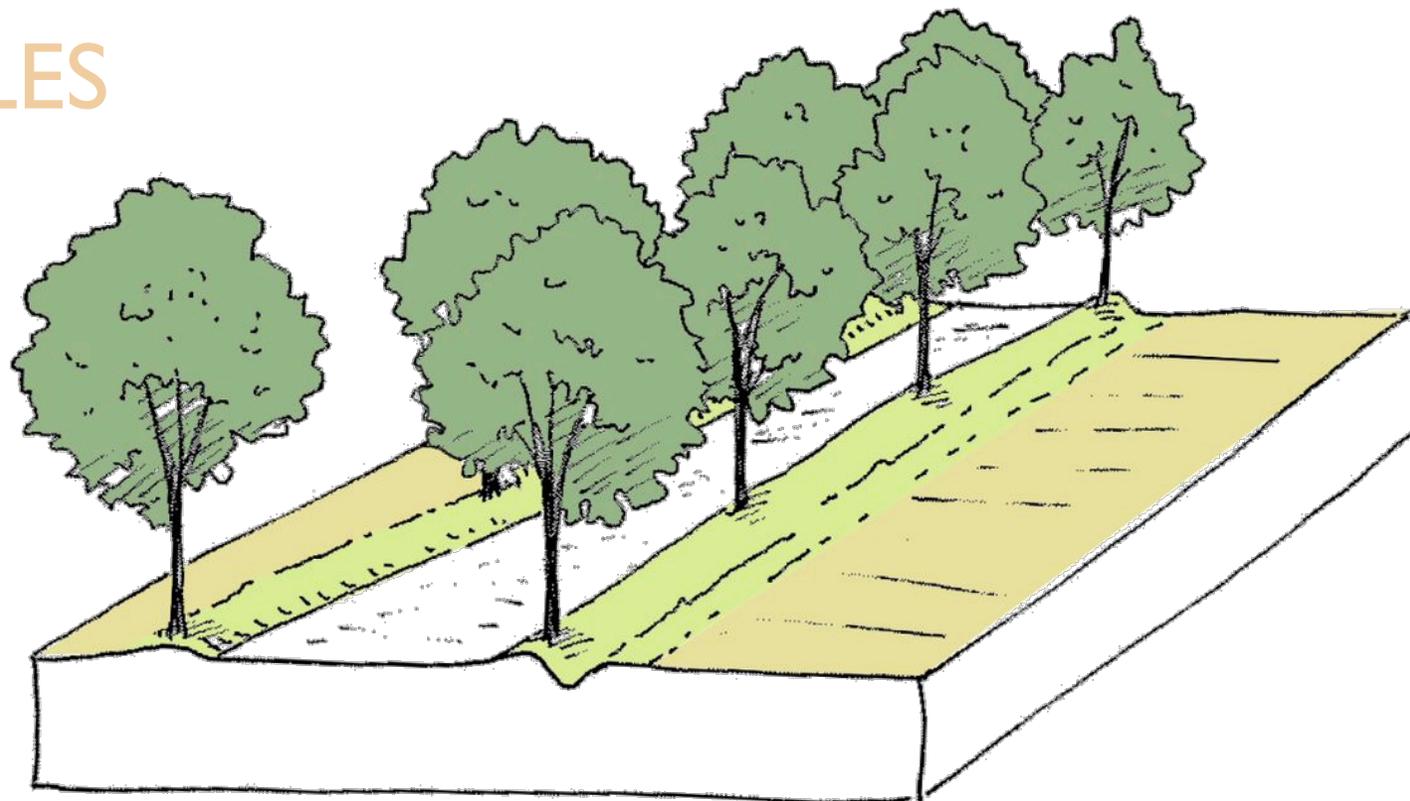
Spécifique à une entité paysagère

Le Pays Haut

Les Côtes de Toul

Le plateau Lorrain

Entre Meurthe et Moselle



ALIGNEMENTS DOUBLES



PAYSAGERS

Les alignements doubles forment des voûtes arborées qui offrent une mise en perspective des parcours et des arrivées sur les villages. Vus de loin, ils soulignent le tracé des routes avec leurs cortèges de silhouettes arborées. Avec leur hauteur majestueuse, ils constituent des monuments naturels impressionnants. L'article L. 350-3 du Code de l'environnement protège ces alignements.

INTERETS

BIODIVERSITÉ

Les alignements d'arbres ne sont pas le motif le plus intéressant pour la biodiversité. Mais en jouant sur les espaces entre les arbres (pas trop éloignés), sur la présence d'autres strates végétales à leur pied (herbe et arbustes) et sur le mode de gestion, ces alignements peuvent participer à la TVB grâce à leurs longs linéaires continus. Les alignements doubles sont toutefois plus intéressants que les simples de part l'effet « voûte » plus favorable à la circulation de la faune.

HISTORIQUES

Les premiers datent de la fin du XVII^e et ont accompagné le développement des routes notamment sous le règne de Stanislas. Ils contribuent aussi à alimenter en bois l'armée et à affirmer son pouvoir central. On parle d'« allées » pour ces alignements doubles, ce qui témoigne du lien avec les jardins à la française. La fin du XX^e est marquée par de nombreux abattages pour des questions de sécurité routière.



REPÈRES

Un arbre stocke 2 kg d'azote par tonne de bois et environ 13 kg d'azote par tonne de feuilles.

MENACES

- Vieillesse du patrimoine
- Mauvaises pratiques d'entretien
- Pression de la part des "services routiers" pour supprimer les obstacles de bord de route

ESSENCES RECURRENTES

- Tilleuls
- Erables
- Frêne
- Marronnier
- Platane
- Fruitier

RENOUVELLEMENT

Après avoir connu une forte campagne de replantation dans les années 1980, les arbres abattus pour raisons sanitaires ne sont plus remplacés. La norme actuelle vise à replanter à 4.00 m de distance de la chaussée ce qui, compte tenu des emprises publiques, limite énormément les opportunités de renouvellement.

GESTION

- Semi libre : suppression du bois mort
- Abattage pour raison de sécurité ou sanitaire
- Replantation quand c'est possible à plus de 4 m de la chaussée
- Problématique foncière importante

VALEURS

Principalement esthétiques, paysagères et touristiques ; les arbres d'alignement constituent une trace historique dans le paysage.

Écologique. Ils jouent également un rôle non négligeable dans la TVB.

Niveau d'intérêts à réemployer ce motif



ALIGNEMENTS SIMPLES

Récurrence du motif



Générique au département

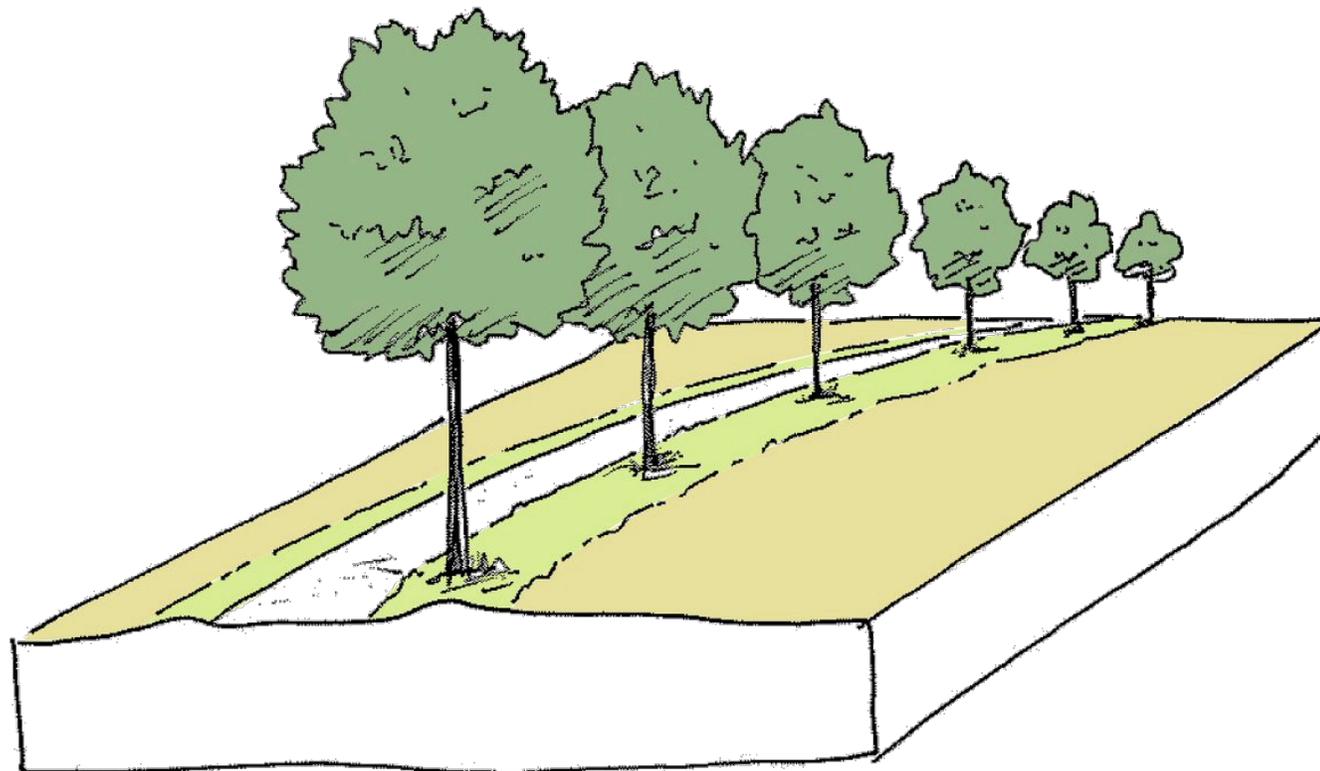
Spécifique à une entité paysagère

Le Pays Haut

Les Côtes de Toul

Le plateau Lorrain

Entre Meurthe et Moselle



ALIGNEMENTS SIMPLES



INTERETS

PAYSAGERS

Les alignements simples soulignent le tracé des routes avec leurs cortèges de silhouettes arborées. Ils rythment et mettent en perspective les parcours. En fonction de leur hauteur, ces arbres sont de véritables monuments naturels sur de longs linéaires. L'article L. 350-3 du Code de l'environnement protège ces alignements.

BIODIVERSITÉ

Les alignements d'arbres ne sont pas le motif le plus intéressants pour la biodiversité. Mais en jouant sur les espacements entre les arbres (pas trop éloignés), sur la présence d'autres strates végétales à leur pied (herbe et arbustes) et sur le mode de gestion (de l'élagage et de la strate herbacée), ces alignements peuvent participer à la TVB grâce à leurs longs linéaires continus.

HISTORIQUES

A la différence des alignements doubles, que l'on trouve davantage sur les routes « historiques », les alignements simples sont plus implantés sur les routes « secondaires ». Ils accompagnent les routes, chemins, canaux.



REPÈRES

La vitesse du vent est réduite de 30 à 50 % jusqu'à 15 fois la hauteur des arbres.

MENACES

- Vieillesse du patrimoine
- Mauvaises pratiques d'entretien
- Pression de la part des "services routiers" pour supprimer les obstacles de bord de route

ESSENCES RECURRENTES

- Tilleuls
- Erables
- Frêne
- Marronnier
- Platane
- Fruitier

RENOUVELLEMENT

Après avoir connu une forte campagne de replantation dans les années 1980, les arbres abattus pour raisons sanitaires ne sont plus remplacés. La norme actuelle vise à replanter à 4.00 m de distance de la chaussée ce qui, compte tenu des emprises publiques, limite énormément les opportunités de renouvellement.

GESTION

- Semi libre : suppression du bois mort
- Abattage pour raison de sécurité ou sanitaire
- Replantation quand c'est possible à plus de 4 m de la chaussée
- Problématique foncière importante

VALEURS

Esthétiques, paysagères et touristiques ; les arbres d'alignement aident à structurer le paysage et à rendre visible les voies de communication.

Écologique. Ils jouent également un rôle non négligeable dans la TVB.

Niveau d'intérêts à réemployer ce motif



3/ L'arbre champêtre et ses fonctions

Les motifs paysagers



BOSQUETS

Description du motif : Les bosquets apparaissent la plupart du temps au niveau d'une modulation du relief : dans un creux ou sur une colline. Leur présence est probablement due à une difficulté d'exploitation du sol par ce relief, ou d'une présence d'humidité, ou d'un sous-sol défavorable. Ces ensembles boisés marquent fortement le paysage, en particulier dans les secteurs très dégagés. Ils forment une masse sombre qui contraste avec les sols et se détachent dans le ciel. Ils accueillent parfois le bétail sous leur feuillage, ce qui compose un jeu de transparence d'une très belle esthétique avec la silhouette des troncs qui se dégage.



ARBRES DES CHAMPS



ARBRES ISOLÉS

Description du motif : Marqueurs forts du paysage, les arbres isolés sont généralement d'un âge très avancé et constituent des arbres remarquables qui ponctuent le paysage par leur grande silhouette. Souvent situés dans les pentes à proximité de massifs boisés, ils paraissent s'en être échappés. Mais ils sont certainement les survivants d'ensemble arborés : bosquets ou vergers. Ils semblent être aujourd'hui épargnés grâce à leur majestuosité et à l'apport d'ombre qu'ils offrent au bétail. Ils sont effectivement plutôt situés sur des prairies mais ils sont aussi parfois présents dans les champs où l'exploitant les ménage délibérément.

BOSQUETS

Récurrence du motif



Générique au département

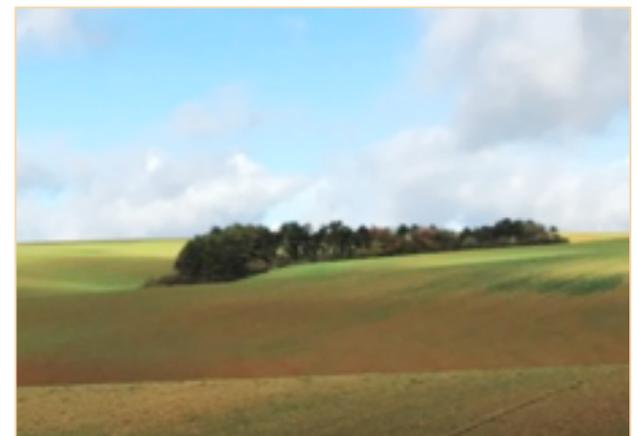
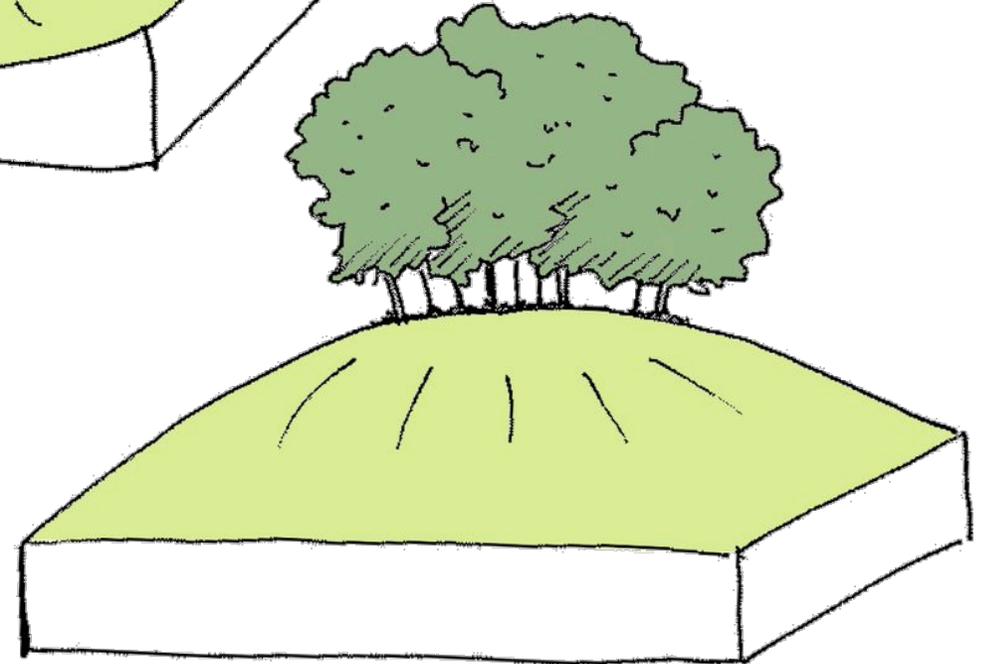
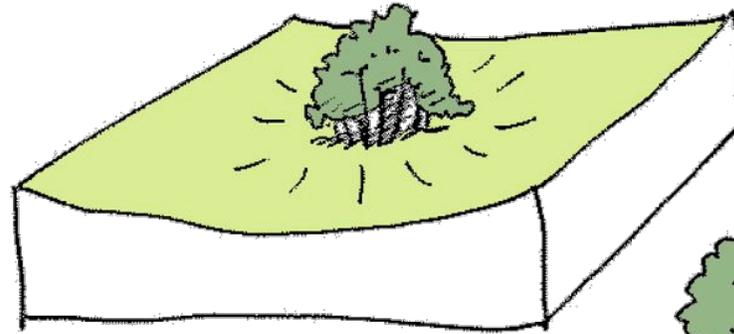
Spécifique à une entité paysagère

Le Pays Haut

Les Côtes de Toul

Le plateau Lorrain

Entre Meurthe et Moselle



BOSQUETS



INTERETS

PAYSAGERS

Situés sur une fluctuation du relief, soit en creux, soit en proéminence, soit en pente, les bosquets marquent le relief. Parfois ajourés grâce au pâturage de leur sous-bois ou totalement sombres par l'épaisseur de la végétation, ils adoptent une variété de formes qui contribue à la diversification des paysages.

BIODIVERSITÉ

Les bosquets jouent un rôle important pour la biodiversité notamment dans un contexte de grande culture, ils permettent un meilleur stockage de l'eau et du carbone dans le sol, accueillent une faune spécifique qui peut jouer un rôle d'auxiliaire de culture, et peuvent renforcer l'effet brise vent. Dans le réseau de trame verte et bleue, ils participent aux continuités écologiques sous la forme d'espaces relais. On parle alors corridors en « pas japonais »

HISTORIQUES

Historiquement, les bosquets étaient localisés dans des sols incultes, difficiles d'accès ou accidentés, ou encore autour de zones humides.

Les bosquets sont également liés au monde de la chasse, on utilise alors le terme de « remise » pour parler de ces formations végétales (souvent des taillis) de peu d'étendue, plantées dans la campagne pour servir de retraite aux lièvres, perdrix, etc.



REPÈRES

On dénombre 26 espèces d'auxiliaires dans un ensemble boisé et ses abords, contre 17 au milieu d'un champ de blé.

MENACES

- Vieillessement
- Pas de renouvellement malgré le maintien des emprises

ESSENCES RECURRENTES

- Frêne
- Tilleuls
- Chênes
- Charme
- Aulne glutineux
- Erable champêtre
- Saule blanc
- Aulne des vanniers
- Cerisier à grappes
- Camérisier à balai,
- Cornouiller sanguin
- Églantier
- Fusain
- Noisetier
- sureau noir
- t r o è n e sauvage
- viorne obier
- groseillier à maquereau
- P o m m i e r sauvage.

RENOUVELLEMENT

Les bosquets et les bois semblent traverser les décennies sans être supprimés. Cependant, leurs limites sont au minimum contenues voire rognées. Dans tous les cas, leur lisière est souvent abrupte sans strates végétales diversifiées. Si leur pérennité semble assurée, leur qualité est parfois limitée.

GESTION

Parfois pâturés dans le sous-bois, et bordures « entretenues » par les labours de façon peu favorable à la qualité des lisières.

Potentiel de ressource pour le bois énergie.

VALEURS

Paysagères en diversifiant le paysage notamment dans les secteurs de grande culture.

Écologiques car les bosquets constituent un maillage essentiel dans le réseau de TVB.

Niveau d'intérêts à réemployer ce motif



ARBRES ISOLES

Récurrence du motif



Générique au département

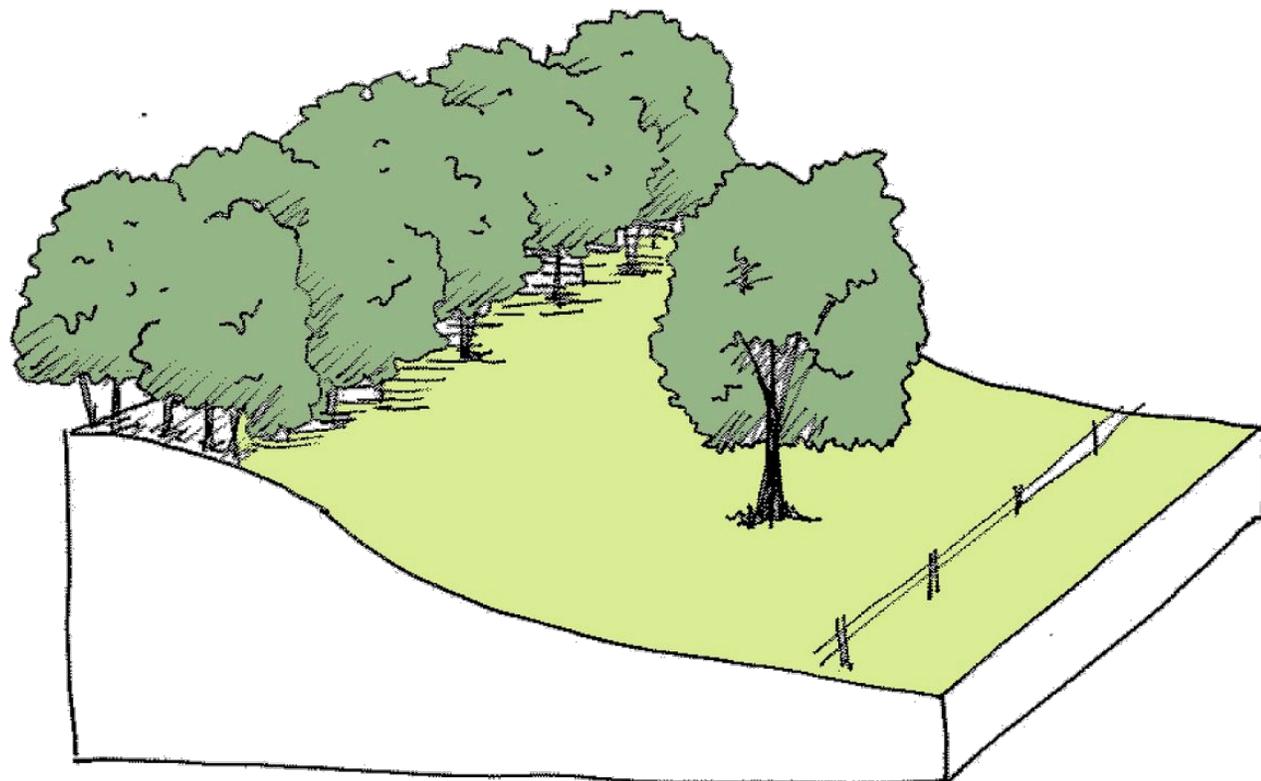
Spécifique à une entité paysagère

Le Pays Haut

Les Côtes de Toul

Le plateau Lorrain

Entre Meurthe et Moselle



ARBRES ISOLES

INTERETS

PAYSAGERS

Rares mais impressionnants par leur taille et leur âge, ces arbres trônent dans des espaces ouverts pâturés ou cultivés. Ils ponctuent ainsi les paysages ouverts et se détachent par contraste avec l'uniformité des surfaces alentours : sol, lisière boisée ou ciel.

BIODIVERSITÉ

Leur rôle écologique est important notamment dans un contexte de grande culture. Ils peuvent constituer un repère pour les animaux, un relais vers les cultures pour les auxiliaires, une protection des animaux contre le soleil, et un refuge pour la faune. Ils participent également à améliorer la vie du sol avec leur système racinaire. Dans le cadre de la lutte biologique contre les nuisibles (ex : rongeurs), les arbres isolés servent de perchoirs pour leurs prédateurs : les rapaces.

HISTORIQUES

Les arbres isolés sont très souvent des reliques d'anciennes haies, autrefois plus nombreuses dans le paysage. Beaucoup ont été supprimés avec les remembrements successifs et l'évolution des pratiques agricoles.

Certains de ceux restants, par leur forme, leur ancienneté ou leur singularité dans le paysage ont acquis le statut d'arbre remarquable et sont protégés à ce titre.



REPÈRES

Un chêne peut héberger jusqu'à 600 espèces dont 300 insectes différents.

MENACES

- Vieillesse
- Pas de renouvellement
- Risque fort de disparition

ESSENCES RECURRENTES

- Tilleuls
- Erables
- Frêne
- Marronnier
- Platane
- Fruitier
- Noyer

RENOUVELLEMENT

Un arbre isolé moribond est voué à la disparition ; la politique publique locale ne cible pas la replantation d'arbres isolés alors qu'aucune trace de replantation volontaire n'a été observée ou mentionnée. Ce patrimoine vivant est vieillissant et risque de disparaître petit à petit.

GESTION

Inexistante

En fonction de l'essence, ils pourraient être exploités pour la production fruitière (noix, châtaignes) ou du bois de chauffage.

VALEURS

Paysagère car ils ponctuent le paysage et contribuent à lutter contre la banalisation du paysage agricole.

Historique car ils constituent des témoins du passé et de l'évolution des pratiques agricoles.

Écologique, en tant que lieu refuge pour de nombreuses espèces.

Niveau d'intérêts à réemployer ce motif



3/ L'arbre champêtre et ses fonctions

Les motifs paysagers

HAIES



HAIES
DISCONTINUES
HAUTES



HAIES DISCONTINUES
BASSES

Description du motif : Relativement rares sur le territoire, ces haies basses et discontinues sont généralement plantées de façon délibérée le long de routes, de chemins ou de limites parcellaire. Elles soulignent des linéarités tout en préservant des transparences. Elles sont basses, soit par le choix d'essences arbustives qui finiront par être rattrapées par des essences pionnières plus hautes, soit par un entretien régulier par taille à une hauteur définie. Cet entretien semble être appliqué au regard de critères sécuritaires en bord de route. Ce motif nécessite une intervention assidue qui exprime une certaine maîtrise de la nature.

HAIES CONTINUES BASSES



HAIES CONTINUES
HAUTES



Description du motif : Ces haies s'apparentent souvent à des lisières boisées qui pourraient annoncer une forêt. Seule la transparence apportée par la chute des feuilles d'arbres révèle la véritable épaisseur de la haie. Ces haies continues accompagnent un tracé de chemins, de routes ou du parcellaire. En fonction, elles sont composées d'arbres en port libre ou taillées sur une face pour la circulation des véhicules. L'âge d'une haie se note à la composition plus ou moins arbustive de son couvert végétal. La cohabitation avec les surfaces de culture passe soit par la présence d'une bande enherbée favorable à son entretien et au développement d'un ourlet arbustif, soit à une lisière abrupte entre la culture et des troncs dégagés pour laisser passer le matériel agricole.

Description du motif : Les haies basses continues sont localisées sur des secteurs très particuliers et semblent être associées à la gestion spécifique d'une exploitation agricole. Elles sont composées d'essences arbustives qui, sans entretien régulier, tendront à devenir arborées par le développement d'essences pionnières. Elles entourent parfois des unités parcellaires ou suivent le tracé de certaines routes. Dans ce dernier cas, l'entretien par taille sur les trois faces semble répondre à des enjeux sécuritaires. Toutefois, cette configuration offre des vues larges sur le paysage environnant tout en composant ses abords.

HAIES CONTINUES BASSES

Réurrence du motif



Générique au département

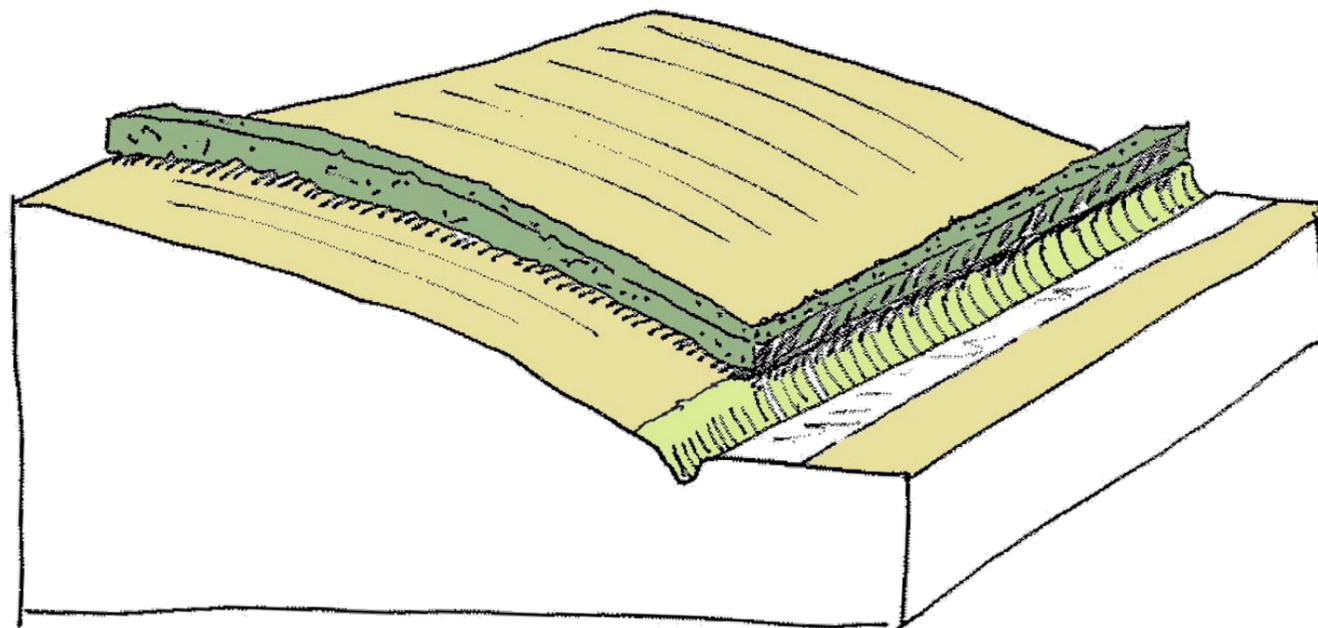
Spécifique à une entité paysagère

Le Pays Haut

Les Côtes de Toul

Le plateau Lorrain

Entre Meurthe et Moselle





HAIES CONTINUES BASSES

INTERETS

PAYSAGERS

Ces haies rares dans les paysages nécessitent un entretien assidu qui traduit une volonté de maîtrise paysagère forte. Les tailles basses laissent passer le regard sur le paysage lointain tout en soulignant les tracés : parcellaire, itinéraires, fossés...

BIODIVERSITÉ

Les haies basses facilitent l'infiltration de l'eau, améliorent la vie du sol, constituent un refuge pour la faune et pour de nombreux auxiliaires de cultures.

Les haies continues jouent un rôle de corridor écologique dans le cadre de la TVB. L'avantage de la haie basse est que son ombre portée est relativement faible limitant les baisses de rendement notamment dans un contexte de grandes cultures. Elles sont en revanche moins efficaces pour lutter contre les effets néfastes du vent.

HISTORIQUES

Les haies basses marquaient la limite de parcelles agricoles ou sont implantées le long de certains axes.

Le fait qu'elles soient fortement et régulièrement taillées laisse penser qu'elles sont principalement utilisées comme complément au bois de chauffage.



REPÈRES

Une haie d'1 km de long peut recycler 60 kg d'azote.

MENACES

Évolution des pratiques agricoles (diminution de l'élevage, et augmentation de la taille des parcelles et des machines en grande culture)

ESSENCES RECURRENTES

- Eglantier
- Ronce
- Fusain
- Prunelier
- Aubépine
- Cornouiller
- Bourdaine
- Viorne

RENOUVELLEMENT

La taille sur trois faces témoigne d'une attention apportée à ces haies, elles ne semblent donc pas concernées à court terme par des suppressions. Par contre, cet entretien fastidieux est dépendant d'une volonté forte qui peut s'interrompre rapidement au bénéfice du développement d'une haie haute.

GESTION

Taille régulière et constante pour maintenir la végétation basse.

Débouché bois paillage ou énergie potentiel.

VALEURS

Énergétique en tant que complément au bois de chauffage.

Écologique en tant que lieu de refuge et de circulation pour de nombreuses espèces. Les haies constituent des corridors dans le réseau de la TVB.

Paysagère : Elles contribuent à diversifier le paysage agricole.

Niveau d'intérêts à réemployer ce motif



HAIES CONTINUES HAUTES

Réurrence du motif



Générique au département

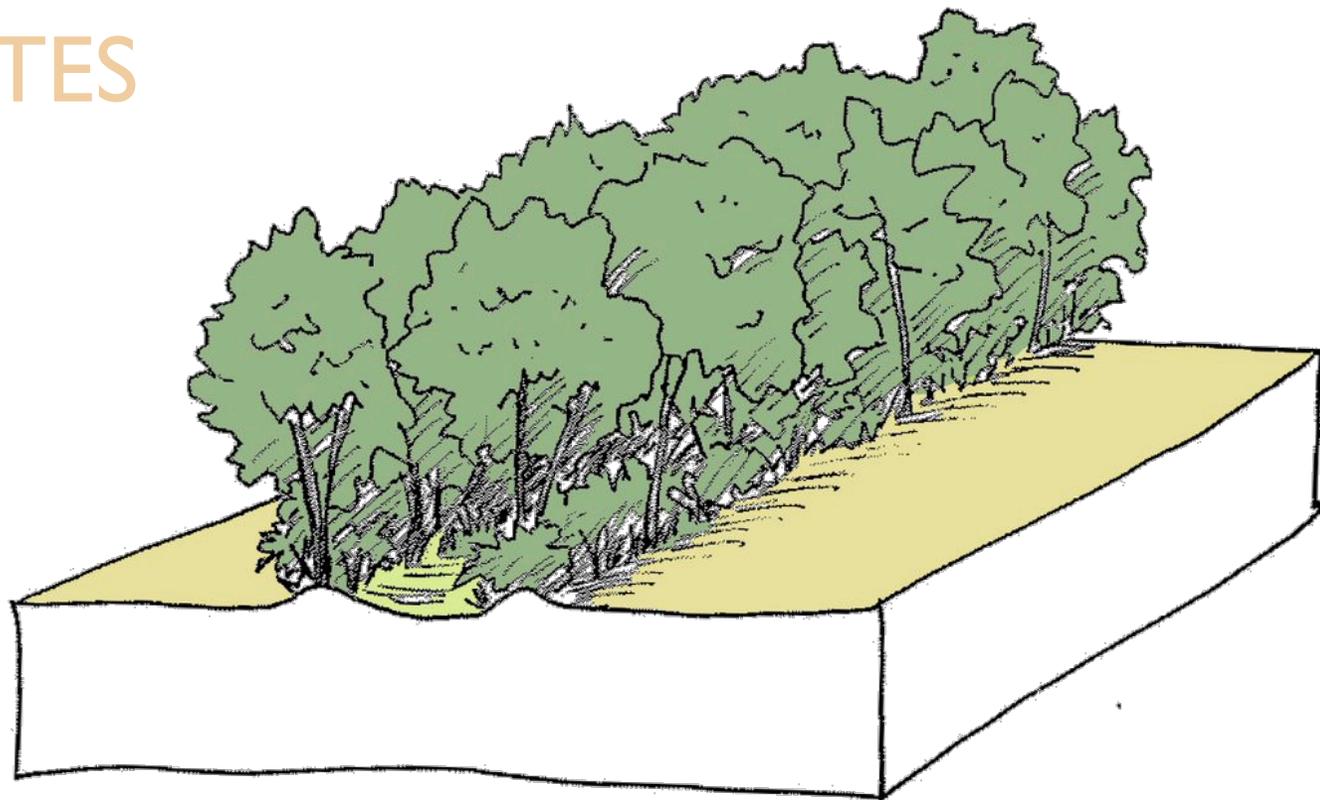
Spécifique à une entité paysagère

Le Pays Haut

Les Côtes de Toul

Le plateau Lorrain

Entre Meurthe et Moselle





HAIES CONTINUES HAUTES

INTERETS

PAYSAGERS

Ces haies sont les plus répandues sur le territoire. Souvent spontanées, elles couvrent généralement de longs linéaires le long de parcours sur des talus et/ou le long de fossés. De loin, en fonction de leur épaisseur, elles s'apparentent à des lisières boisées. Sans interruption, elles forment parfois des fronts opaques monotones surtout quand les végétaux manquent de diversité.

BIODIVERSITÉ

Les haies hautes limitent les effets néfastes du vent, facilitent l'infiltration de l'eau, améliorent la vie du sol, constituent un refuge pour la faune et pour de nombreux auxiliaires de cultures. Les différentes strates qui la composent leur permettent d'accueillir une diversité biologique importante. Les haies continues constituent par ailleurs des corridors de biodiversité très fonctionnels pour la TVB.

HISTORIQUES

Les haies hautes avaient pour but principal de limiter les parcelles agricoles dans un paysage de bocage et de servir de ressource pour les paysans (bois de chauffage, piquets, etc.). La dynamique d'arrachage de la seconde moitié du XXème semble diminuer, et le développement des pratiques agroécologiques constitue une opportunité pour qu'elles se développent à nouveau.



REPÈRES

La vitesse du vent est réduite de 50 à 75% jusqu'à une distance de 5 à 7 fois la hauteur de la haie.

MENACES

Évolution des pratiques agricoles (diminution de l'élevage, et augmentation de la taille des parcelles et des machines en grande culture).
Les arrachages volontaires.

ESSENCES RECURRENTES

- Frêne
- Tilleuls
- Chênes
- Charme
- Erable sycomore
- Erable champêtre
- Saule blanc
- Sorbier
- Cerisier à grappes
- Camérisier à balai,
- Cornouiller sanguin
- Églantier
- Fusain
- Noisetier
- sureau noir
- troène sauvage
- viorne obier
- groseillier à maquereau
- Pommier sauvage.

RENOUVELLEMENT

Ces haies se renouvellent naturellement sans intervention. Toutefois, le rythme des arrachages semble être supérieur aux replantations. Et cette évolution spontanée favorise la strate arborée au dépend des arbustes et de la strate herbacée. Les coupes au lamier ont tendance à homogénéiser leur aspect le long des voies.

GESTION

Taille plus ou moins régulière en fonction de l'endroit, parfois pour des questions de sécurité routière ou l'exploitation agricole, pour contenir la végétation sur les côtés.

Potential bois paillage et bois énergie.

VALEURS

Écologique : Elles contribuent aux activités agricoles mais elles sont également des corridors dans le cadre de la TVB et constituent des refuges et des sources de nourriture pour la faune.

Paysagère : Elles contribuent à diversifier et à créer des ruptures dans le paysage agricole.

Énergétique en tant que complément pour le bois de chauffage.

Niveau d'intérêts à réemployer ce motif



HAIES DISCONTINUES BASSES

Réurrence du motif



Générique au département

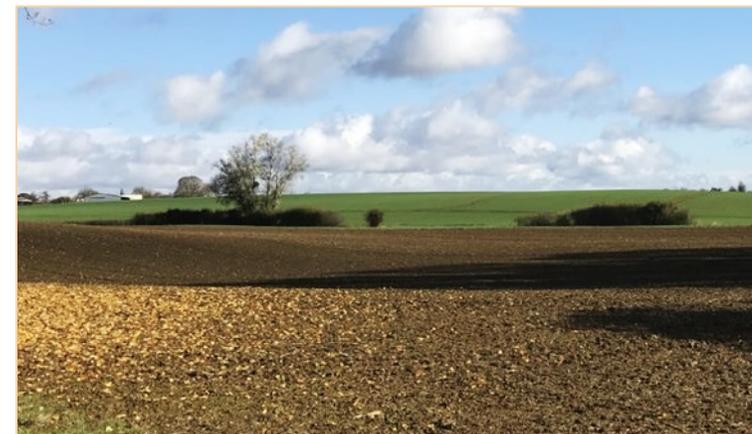
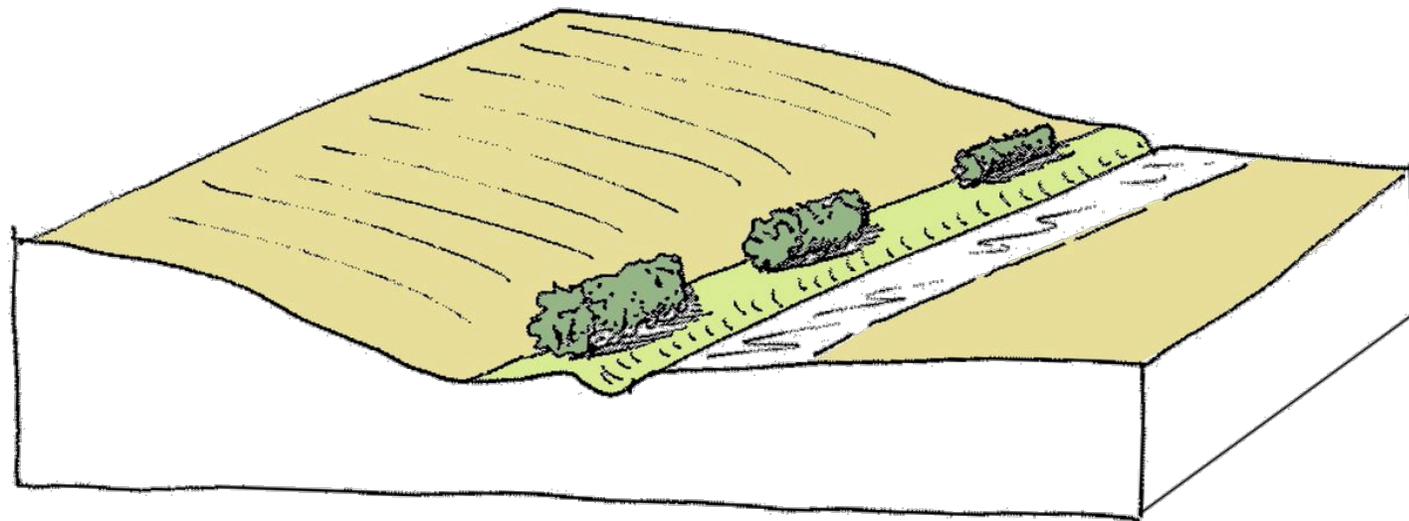
Spécifique à une entité paysagère

Le Pays Haut

Les Côtes de Toul

Le plateau Lorrain

Entre Meurthe et Moselle





HAIES DISCONTINUES BASSES

INTERETS

PAYSAGERS

Extrêmement rares, ces haies en pas japonais, se situent le long des routes dans des espaces céréaliers largement ouverts. En fonction de leur linéaire, elles ont plus ou moins d'intérêt paysager au regard de leur proportion dans ces paysages immenses. Toutefois, sur des linéaires importants, elles permettent de maintenir des vues sur le paysage lointain et d'apporter une certaine diversité de composition.

BIODIVERSITÉ

Les haies basses facilitent l'infiltration de l'eau, améliorent la vie du sol, constituent un refuge pour la faune et pour de nombreux auxiliaires de cultures. L'avantage de la haie basse est que son ombre portée est relativement faible limitant les baisses de rendement notamment dans un contexte de grandes cultures. Elles sont en revanche moins efficaces pour lutter contre les effets néfastes du vent et moins intéressantes pour la TVB du fait des ruptures dans leur continuité.

HISTORIQUES

Les haies basses marquent la limite de parcelles agricoles ou sont implantées le long de certains axes.

Le fait qu'elles soient fortement et régulièrement taillées laisse penser qu'elles sont principalement utilisées comme complément au bois de chauffage.



REPÈRES

50 mètres linéaires de haie peuvent intercepter 250 m³ d'eau.

MENACES

Évolution des pratiques agricoles (diminution de l'élevage, et augmentation de la taille des parcelles et des machines en grande culture)

ESSENCES RECURRENTES

- Eglantier
- Ronce
- Fusain
- Prunelier
- Aubépine
- Cornouiller
- Bourdaine
- Viorne

RENOUVELLEMENT

La taille sur trois faces de ces haies témoigne d'une attention apportée à ces haies, elles ne semblent donc pas concernées à court terme par des suppressions. Par contre, cet entretien fastidieux est dépendant d'une volonté forte qui peut s'interrompre rapidement au bénéfice du développement d'une haie haute.

GESTION

Gestion régulière et constante pour maintenir la végétation.

Potential bois paillage et énergétique.

VALEURS

Énergétique en tant que complément au bois de chauffage.

Écologique en tant que lieu de refuge et de circulation pour de nombreuses espèces. Les haies constituent des corridors dans le réseau de la TVB.

Paysagère : Elles contribuent à structurer le paysage agricole.

Niveau d'intérêts à réemployer ce motif



HAIES DISCONTINUES HAUTES

Réurrence du motif



Générique au département

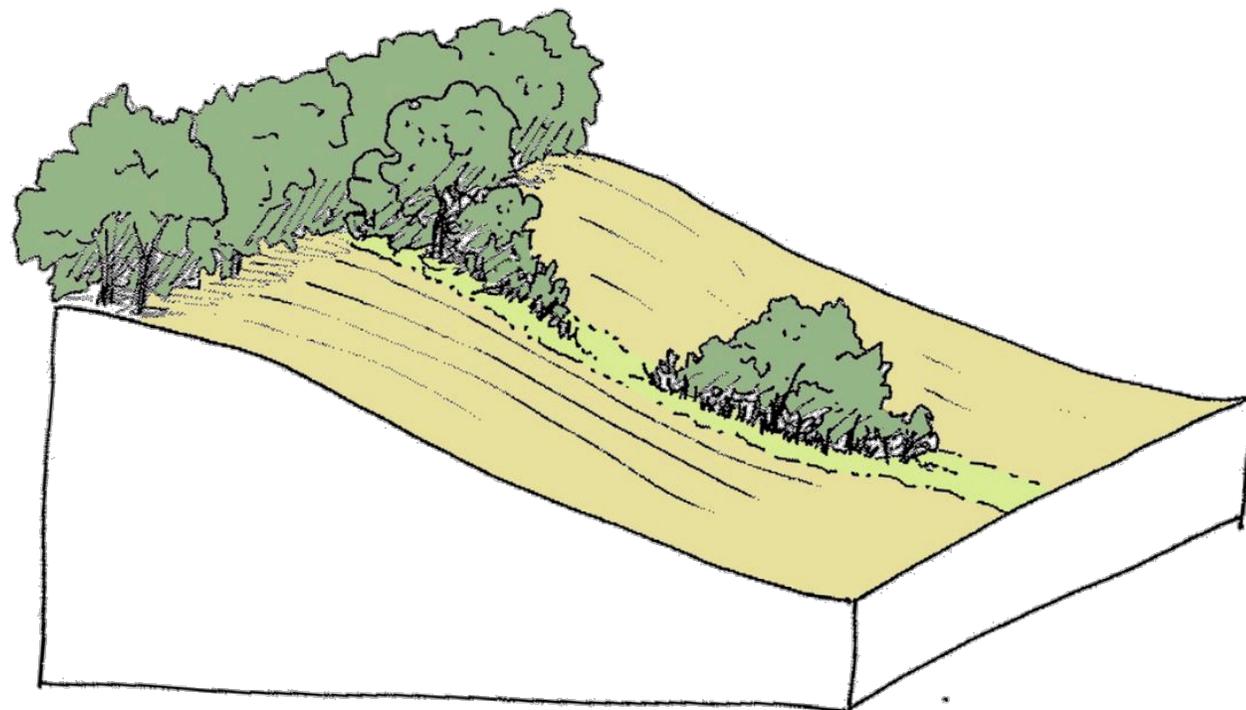
Spécifique à une entité paysagère

Le Pays Haut

Les Côtes de Toul

Le plateau Lorrain

Entre Meurthe et Moselle



HAIES DISCONTINUES HAUTES



INTERETS

PAYSAGERS

Résultat des pousses spontanées, ces haies sont composées d'essences variées qui forment des silhouettes de différentes hauteurs de façon aléatoire. Couplée à des sections dégagées, cette forme souple apporte une diversité paysagère tout en créant une alternance dans les vues. Cependant, sans entretien, ces haies sont vouées à perdre leur discontinuité.

BIODIVERSITÉ

Les haies hautes limitent les effets néfastes du vent, facilitent l'infiltration de l'eau, améliorent la vie du sol, constituent un refuge pour la faune et pour de nombreux auxiliaires de cultures. Les différentes strates qui la composent leur permettent d'accueillir une diversité biologiques importantes. Elle sont en revanche moins intéressantes pour la TVB du fait des ruptures dans leur continuité.

HISTORIQUES

Les haies hautes avaient pour but principal de limiter les parcelles agricoles dans un paysage de bocage. C'est pourquoi on les trouve davantage dans les régions d'élevage (sud du département) que dans les territoires de grande culture (au nord).

Elles avaient et ont toujours un rôle d'ombrage pour le bétail, voire de complément alimentaire.



REPÈRES

En bonne condition, la haie procure un gain de rendement de 10 à 15 % en grandes cultures et en maraichage.

MENACES

Évolution des pratiques agricoles (diminution de l'élevage, et augmentation de la taille des parcelles et des machines en grande culture)

ESSENCES RECURRENTES

- Frêne
- Tilleuls
- Poirier sauvage
- Charme
- Erable sycomore
- Erable champêtre
- Saule marsault
- Sorbier
- Cerisier à grappes
- Camérisier à balai
- Cornouiller sanguin
- Églantier
- Fusain
- Noisetier
- sureau noir
- t r o è n e sauvage
- viorne obier
- groseillier à maquereau
- P o m m i e r sauvage.

RENOUVELLEMENT

Ces haies se renouvellent naturellement sans intervention et risquent de devenir des haies continues composées uniquement d'une strate arborée sans intervention. Les vues risquent donc de s'occulter.

GESTION

Pas de gestion sauf pour l'exploitation agricole sur les côtés.

VALEURS

Écologique : Elles contribuent aux activités agricoles mais elles sont également des corridors dans le cadre de la TVB, et constituent des refuges et des sources de nourriture pour la faune.

Paysagère : Elles contribuent à structurer le paysage agricole.

Énergétique en tant que complément pour le bois de chauffage.

Niveau d'intérêts à réemployer ce motif



3/ L'arbre champêtre et ses fonctions

Les motifs paysagers

RIPISYLVES



RIPISYLVES DISCONTINUES



Description du motif : Présentes dans les vallons amples au bord de ruisseaux de faible envergure, ces ripisylves soulignent le cours de l'eau par ponctuations. La présence de bétail sur au moins une des deux rives explique certainement l'absence de végétation sur certains tronçons (brouillage de la végétation et accès à l'eau pour s'abreuver). Dans d'autres cas, c'est la gestion volontariste des berges par un syndicat ou une association qui permet un entretien des berges et donc un contrôle de développement des arbres. Ces ripisylves discontinues permettent de souligner le cours de l'eau tout en la laissant visible.

RIPISYLVES CONTINUES



Description du motif : Le chevelu de rivières est particulièrement important sur une grande majorité du département avec la Meurthe et la Moselle et l'ensemble des rivières qui en découlent. Ces ripisylves résultent d'une absence d'entretien des berges et sont donc composées d'essences spontanées qui se développent naturellement. Cela forme des cordons boisés plus ou moins épais qui masquent parfois totalement la présence de l'eau. Les canaux de l'est et de jonction étant maçonnés, ils ne sont pas longés de ripisylve mais ils sont bordés d'alignements d'arbres qui forment une voûte au-dessus de l'eau.

RIPISYLVES EN TETARDS



Description du motif : Ces arbres émondés à 2.00 mètres de hauteur sont généralement des saules blancs. Taillés ainsi à l'origine pour la valorisation du branchage, ces arbres sont devenus rares par l'absence d'usage et de savoir-faire. Situés majoritairement au bord de l'eau ou de fossés, ils bordent souvent des prairies pâturées. Créant une silhouette atypique, basse et touffue, ces arbres devenus très âgés, sont composés de troncs épais et tortueux qui en plus de leur intérêt pour la faune sauvage, donnent un caractère très rural aux paysages.

RIPISYLVES CONTINUES

Réurrence du motif



Générique au département

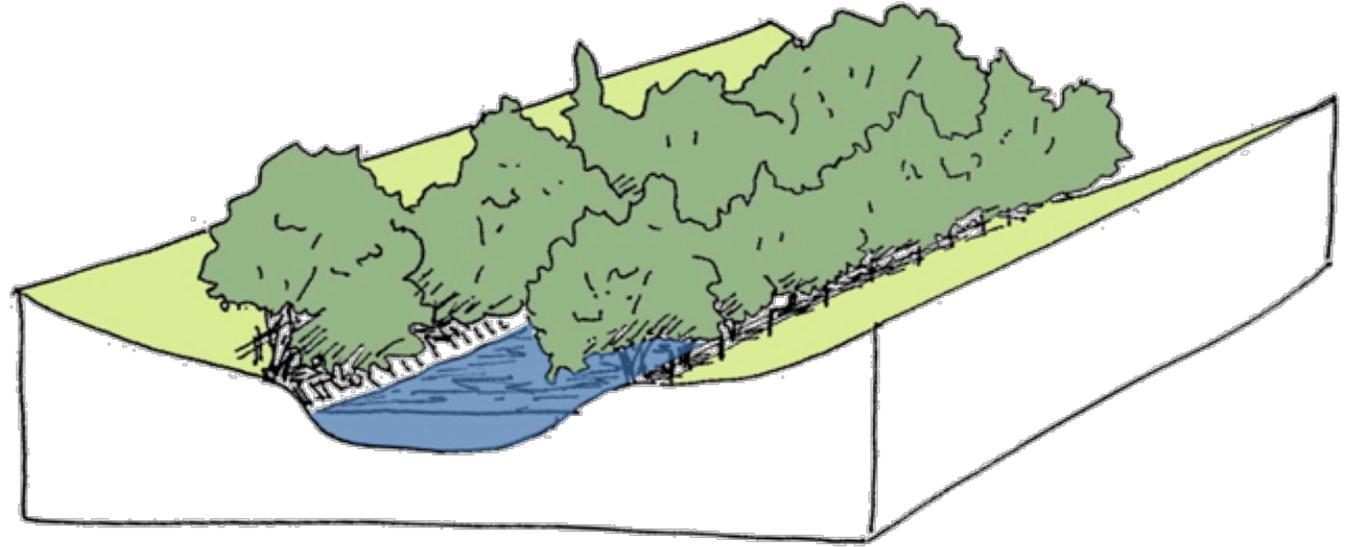
Spécifique à une entité paysagère

Le Pays Haut

Les Côtes de Toul

Le plateau Lorrain

Entre Meurthe et Moselle





RIPISYLVES CONTINUES

INTERETS

PAYSAGERS

Végétation spécifique des bords d'eau, les ripisylves sont composées d'essences aux silhouettes et couleurs caractéristiques des milieux humides. Ces arbres et arbrisseaux soulignent et évoquent les cours d'eau. Cependant, implantées systématiquement, elles limitent l'accès aux berges pour la promenade ou le bétail.

BIODIVERSITÉ

Les ripisylves sont essentielles pour la bonne santé écologique des cours d'eau. Les systèmes racinaires permettent de maintenir les berges. Elles apportent de l'ombre et donc de la fraîcheur, offrent des conditions favorables pour l'accueil de toute une faune spécifique. Elles jouent également un rôle de purificateur pour l'eau qui ruisselle jusqu'aux cours d'eau. Les ripisylves continues jouent un rôle de corridor important pour la TVB.

HISTORIQUES

Difficile de retracer une histoire des ripisylves dans la mesure où celles-ci étaient peu représentées sur les cartes anciennes. Parce qu'elles n'existaient pas, ou parce qu'elles n'étaient pas représentées ?

On constate toutefois une dynamique au développement des ripisylves dans le temps, due notamment à une diminution de l'élevage qui entretenait les berges des cours d'eau.



REPÈRES

Une haie ou une ripisylve peut absorber 85 % de l'azote lessivé provenant des cultures.

MENACES

Mortalité par sécheresse, baisse du niveau de l'eau.

Tendance à l'exploitation pour le bois énergie trop radicale.

ESSENCES RECURRENTES

- Aulne
- Saule
- Frêne
- Viorne
- Cornouiller
- Fusain
- Prunellier
- Sureau
- Chêne
- Peuplier
- Noisetier

RENOUVELLEMENT

Les ripisylves se renouvellent spontanément sans intervention humaine. Cependant, l'absence de gestion favorise le déploiement des grands arbres au dépend de la strate arbustive et herbacée.

GESTION

Entretien par les utilisateurs/gestionnaires de la rivière, taille essentiellement, en cas de besoin (embâcle, mise en lumière...), gestion légère.

Potential pour le bois énergie à limiter à l'ouverture de petites sections.

VALEURS

Écologique : Les ripisylves constituent des corridors arborés le long des cours d'eau qui abritent une faune spécifique.

Paysagère : Elles permettent de marquer la présence des cours d'eau dans le paysage. Sans fermer complètement les vues sur l'eau.

Niveau d'intérêts à réemployer ce motif



RIPISYLVES DISCONTINUES

Réurrence du motif



Générique au département

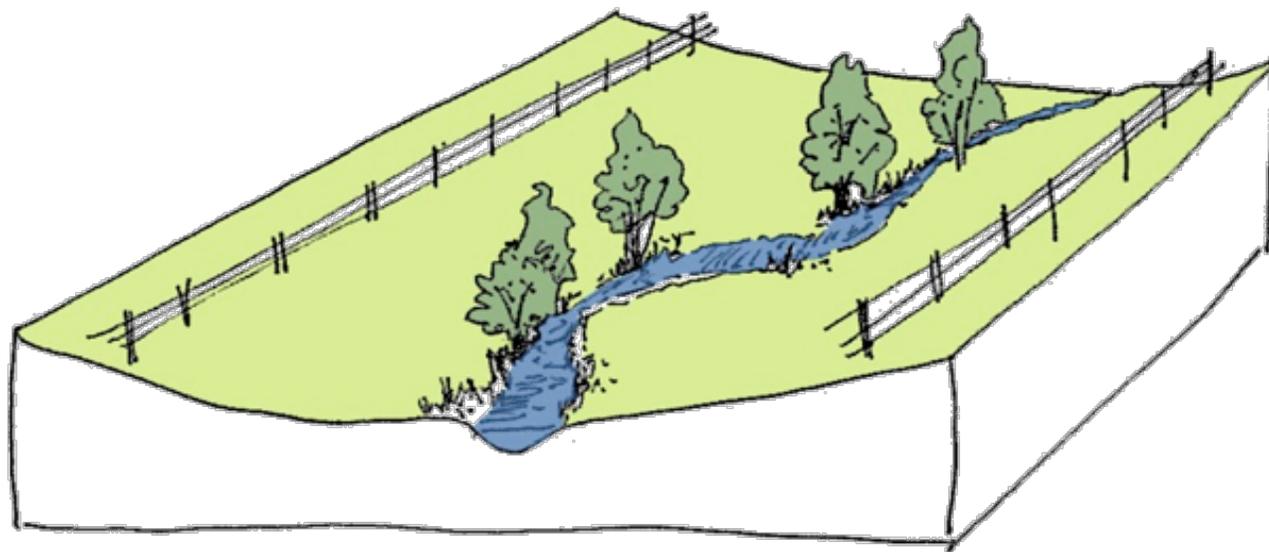
Spécifique à une entité paysagère

Le Pays Haut

Les Côtes de Toul

Le plateau Lorrain

Entre Meurthe et Moselle





RIPISYLVES DISCONTINUES

INTERETS

PAYSAGERS

Peu présentes sur le territoire, les ripisylves discontinues relèvent d'un entretien volontariste pour maintenir la végétation. Cette forme de gestion permet de souligner le cours de l'eau tout en laissant des vues sur l'eau ou sur le vallon dans son ensemble. Les arbres de zones humides, avec leur silhouette et leur couleur spécifiques, y sont particulièrement mis en valeur.

BIODIVERSITÉ

Les ripisylves sont essentielles pour la bonne santé écologique des cours d'eau. Les systèmes racinaires permettent de maintenir les berges. Elles apportent de l'ombre et donc de la fraîcheur, offrent des conditions favorables pour l'accueil de toute une faune spécifique. Elles jouent également un rôle de purificateur pour l'eau qui ruisselle jusqu'aux cours d'eau. Les ripisylves discontinues jouent un rôle de relais dans la TVB. On parle de corridor en « pas japonais ».

HISTORIQUES

Difficile de retracer une histoire des ripisylves dans la mesure où celles-ci étaient peu représentées sur les cartes. Parce qu'elles n'existaient pas, ou parce qu'elles n'étaient pas représentées ?

On constate toutefois une dynamique au développement des ripisylves dans le temps, due notamment à une diminution de l'élevage qui entretenait les berges des cours d'eau.



REPÈRES

Un arbre non forestier produit 3 fois plus de biomasse et immobilise du carbone à hauteur de 29,5% de son poids « vert ».

MENACES

Mortalité par sécheresse, baisse du niveau de l'eau.

Risque de voir disparaître les parties arborées si pression de l'entretien trop forte.

ESSENCES RECURRENTES

- Saule blanc
- Aulne glutineux
- Peuplier
- Frêne

RENOUVELLEMENT

Les arbres de bord d'eau ont une faculté à se développer naturellement qui entraîne l'épaississement de la ripisylve et qui favorise rapidement les arbres au dépend des autres strates. Les espaces dégagées sont voués à disparaître sans intervention.

GESTION

Gestion pour maintenir les espaces ouverts.

Réduire l'entretien par section pour permettre le développement de ripisylves plus étoffées.

VALEURS

Écologique : Les ripisylves constituent des corridors arborés le long des cours d'eau qui abritent une faune spécifique.

Paysagère : Elles permettent de marquer la présence des cours d'eau dans le paysage.

Niveau d'intérêts à réemployer ce motif



RIPISYLVES EN TÊTARD

Réurrence du motif



Générique au département

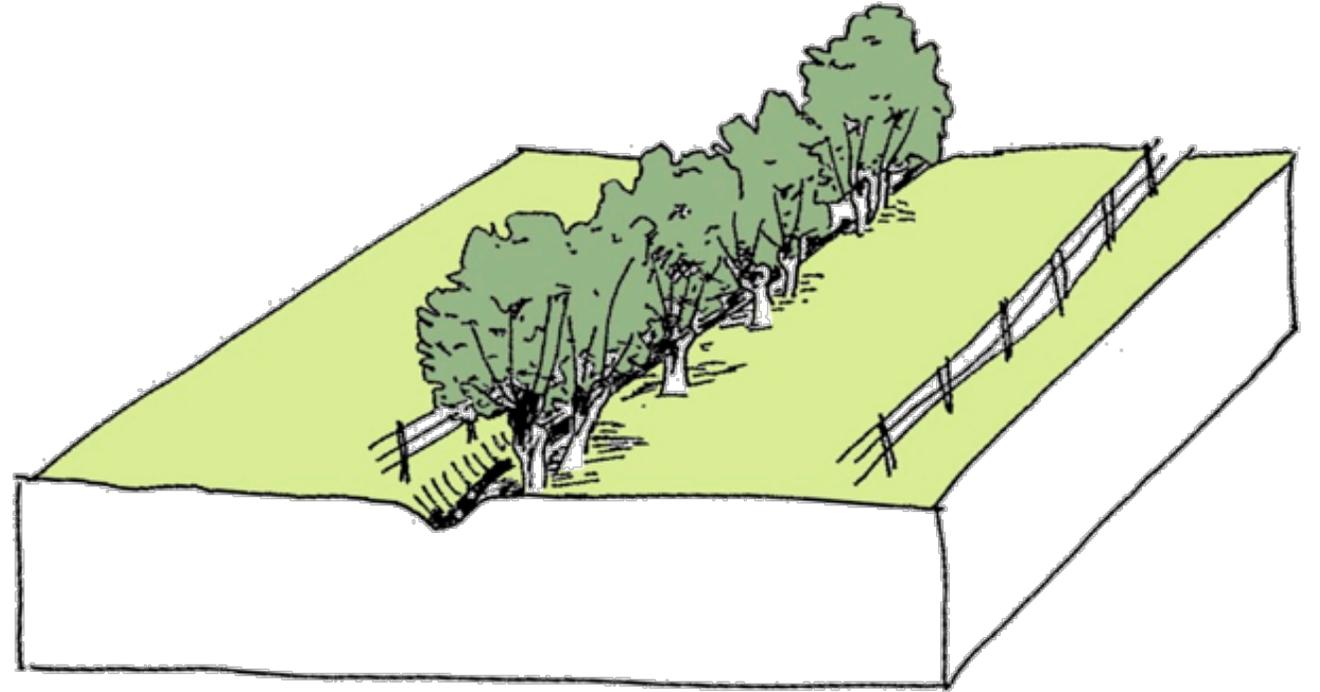
Spécifique à une entité paysagère

Le Pays Haut

Les Côtes de Toul

Le plateau Lorrain

Entre Meurthe et Moselle



RIPISYLVES EN TÊTARDS



INTERETS

PAYSAGERS

Difficiles à trouver, ces arbres têtards, souvent des saules blancs, accompagnent généralement un ruisseau ou un fossé. Toujours très âgées, voir dépérissantes, ces trognes témoignent d'une pratique aujourd'hui disparue : l'émondage pour le petit bois. Cette forme caractéristique exprime la ruralité et apporte une représentation de l'arbre différente.

BIODIVERSITÉ

Les arbres têtards constituent un habitat spécifique pour de nombreuses espèces animales. Certaines (insectes xylophages) se nourrissent du bois mort, tandis que d'autres, comme la chevêche d'Athéna, loge dans ses cavités. L'arbre têtard joue aussi un rôle dans les zones humide en pompant les excès d'eau, limitant ainsi les inondations et l'érosion du sol.

HISTORIQUES

Les arbres têtards sont le symbole de pratiques agricoles anciennes. Leurs branches, émondées tous les 5 à 10 ans, étaient utilisées comme bois de chauffage, piquets pour les clôtures, manches d'outils, litière et fourrage, ou encore pour réaliser des objets de vannerie. Mais ils sont également le reflet des relations entre propriétaires à qui appartenait le tronc, et travailleurs agricoles qui pouvaient disposer du branchage.



REPÈRES

Tous les 10 ans, un arbre têtard fournit une stère de bois.

MENACES

Abandon de la taille régulière : fragilisation des troncs âgés, disparition par rupture.

Peu de replantation volontaire.

ESSENCES RECURRENTES

- Saule
- Frêne
- Charme
- Chêne
- Erable champêtre

RENOUVELLEMENT

Ces arbres sont les vestiges d'une pratique aujourd'hui quasiment disparue. Leur présence sera donc rapidement remise en cause. Les politiques publiques en dehors du Parc naturel et des ENS ne ciblent pas ce motif, et les actions volontaristes de replantation n'ont pas été observées ni mentionnées. Ce motif est en sursis.

GESTION

Taille en têtard tous les ans à tous les 8 ans en théorie ; peu d'entretien en réalité.

Potential fourrager ou de litière.

VALEURS

Historique en tant que témoin des pratiques agricoles anciennes.

~~Energétique par l'utilisation du bois pour le chauffage.~~

Écologique car les arbres têtards sont des lieux d'accueil pour tout un cortège faunistique.

Niveau d'intérêts à réemployer ce motif



3/ L'arbre champêtre et ses fonctions

Les motifs paysagers



VERGERS



VERGERS ARBORICOLES



VERGERS VIGNES



VERGERS RANGS

Description du motif : Les vergers productifs ont pris le relais des prés-vergers d'antan. Axés sur la culture du mirabellier, ces vergers d'arbres de mi-tige sont localisés principalement sur des terrains plats au sein de cultures à majorité céréalières. De grandes dimensions sur un tracé rectiligne en quinconce, ils sont entretenus par fauchage et ne sont pas bordés de clôtures, ni de haies. Ces productions agricoles apportent une composante arborée dans les grandes plaines céréalières et constituent une certaine esthétique avec le jeu des répétitions formelles. D'autres types d'arboricultures sont présentes plus ponctuellement autour de la culture des fruits rouges ou des pommiers palissés. Ces rangs suivent généralement une pente douce sur des parcelles très étroites. Ces éléments soulignent le relief et créent une variation dans les ensembles paysagers.

Description du motif : Les vignes sont présentes uniquement sur les coteaux de la côte de Toul. Elles sont implantées en rangs perpendiculaires à la pente sur un parcellaire relativement court et étroit, entrecoupé de vergers et de bosquets. Situées à mi-pente, elles sont généralement dominées par une crête boisée et elles surplombent la plaine agricole ouverte. Cette configuration offre des vues dégagées en promontoire et, réciproquement, les vues sur ces coteaux sont d'une grande diversité de matières et de couleurs.

Description du motif : Les rangs d'arbres fruitiers sont principalement localisés dans les vallées de la Meurthe et de la Moselle. Ils longent des limites parcellaires, soit en bordure de route, soit sur les pentes des coteaux. Au sein des ceintures vertes des villages, ces rangs sont les vestiges des anciens prés-vergers familiaux. Aujourd'hui, ces derniers semblent avoir gardé ce lien avec les habitants autour de la pratique de la cueillette sur des parcelles étroites clôturées, avec parfois un cabanon. Les rangs situés en bord de route sont généralement sur des linéaires assez réduits et relativement éloignés de la chaussée, probablement sur des emprises privées. Généralement, implantés d'un seul côté de la voie, leur renouvellement semble être le résultat d'une politique volontariste.



PRES-VERGERS

Description du motif : Les prés-vergers sont encore présents sur l'ensemble du département. Ils sont généralement situés autour des villages ou sur les pentes des vallées, soit en zone plus humide, soit sur les hauteurs. Constitués d'arbres de haute tige, ils sont très espacés et la disparition progressive des vieux arbres ne permet plus de lire les trames d'implantation originelles. Fruits à pépin ou à noyau, les variétés sont diversifiées. Ils sont en grande majorité pâturés par des moutons et donc clôturés. Souvent une haie s'est développée le long des clôtures. Les prés-vergers apportent une ambiance rurale et composée aux paysages. Ils illustrent, particulièrement, le rapport au territoire par les habitants.

VERGERS RANGS

Réurrence du motif



Générique au département

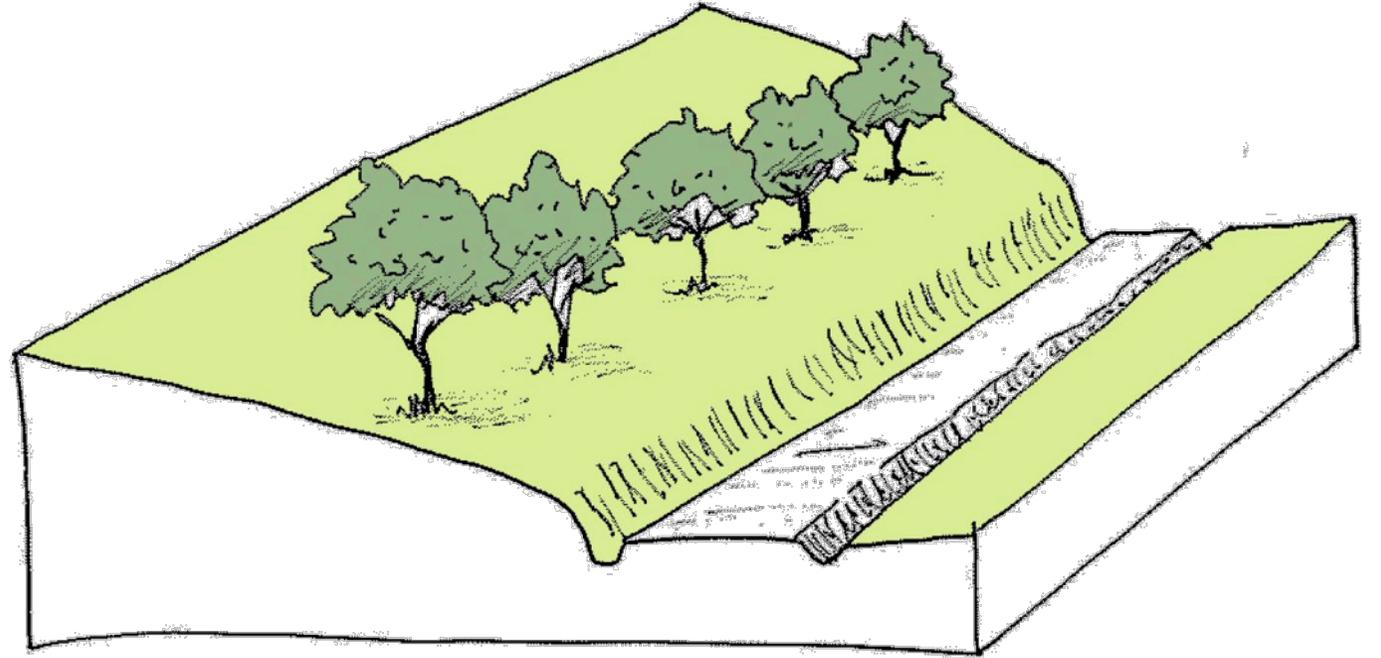
Spécifique à une entité paysagère

Le Pays Haut

Les Côtes de Toul

Le plateau Lorrain

Entre Meurthe et Moselle



VERGERS RANGS



INTERETS

PAYSAGERS

Présents sur de courts linéaires, ces rangées d'arbres fruitiers longent à distance les voies de circulation ou suivent les pentes des côtes. Leur forme d'arbres taillés pour la production évoque la ruralité des paysages tout en soulignant ses tracés et ses courbes. De petites dimensions, ces arbres sont à l'échelle du promeneur – cueilleur.

BIODIVERSITÉ

Les vergers rangs offrent potentiellement une large palette de micro-habitats : strate herbacée au sol, bourgeons, fleurs pour les insectes pollinisateurs, cavités, bois mort... Leur intérêt écologique dépend beaucoup de leur mode de gestion, plus ou moins intensif. Ils participent à la TVB notamment par leur localisation, souvent en lisière des zones urbanisées où ils jouent un rôle tampon entre les espaces naturels et urbains.

HISTORIQUES

Les vergers étaient exploités de manière familiale pour des raisons alimentaires (consommation des fruits) mais aussi économiques dans le sens où ils constituaient des compléments de revenu aux agriculteurs, notamment éleveurs. Ils sont aujourd'hui plutôt en déclin du fait notamment de l'évolution des pratiques de consommation et de la diminution du nombre de paysans.



REPÈRES

L'arbre champêtre puise les éléments minéraux (azote...) dans les horizons profond du sol, non accessibles aux cultures.

MENACES

Vieillesse, pas assez de renouvellement.

ESSENCES RECURRENTES

- Prunier
- Mirabellier
- Pommier
- Cerisier
- Poiriers
- Quetschier

RENOUVELLEMENT

Les arbres fruitiers ont une durée de vie limitée par rapport à beaucoup d'autres arbres. Leur renouvellement est dépendant de volontés citoyennes ou politiques. Les actions de replantation sont visibles mais restent inférieures à la quantité de disparition en particulier sur ce motif en rangs.

GESTION

Gestion extensive, suppression du bois mort, taille légère et inégale, ~~pas assez de replantation.~~

Potential nourricier nécessiterait des tailles régulières.

VALEURS

Nourricière et économique : Les vergers qu'ils soient familiaux ou professionnels produisent une ressource alimentaire.

Paysagère : En créant un motif paysager régulier, taillé, et à l'échelle d'homme.

Niveau d'intérêts à réemployer ce motif



PRES-VERGERS

Réurrence du motif



Générique au département

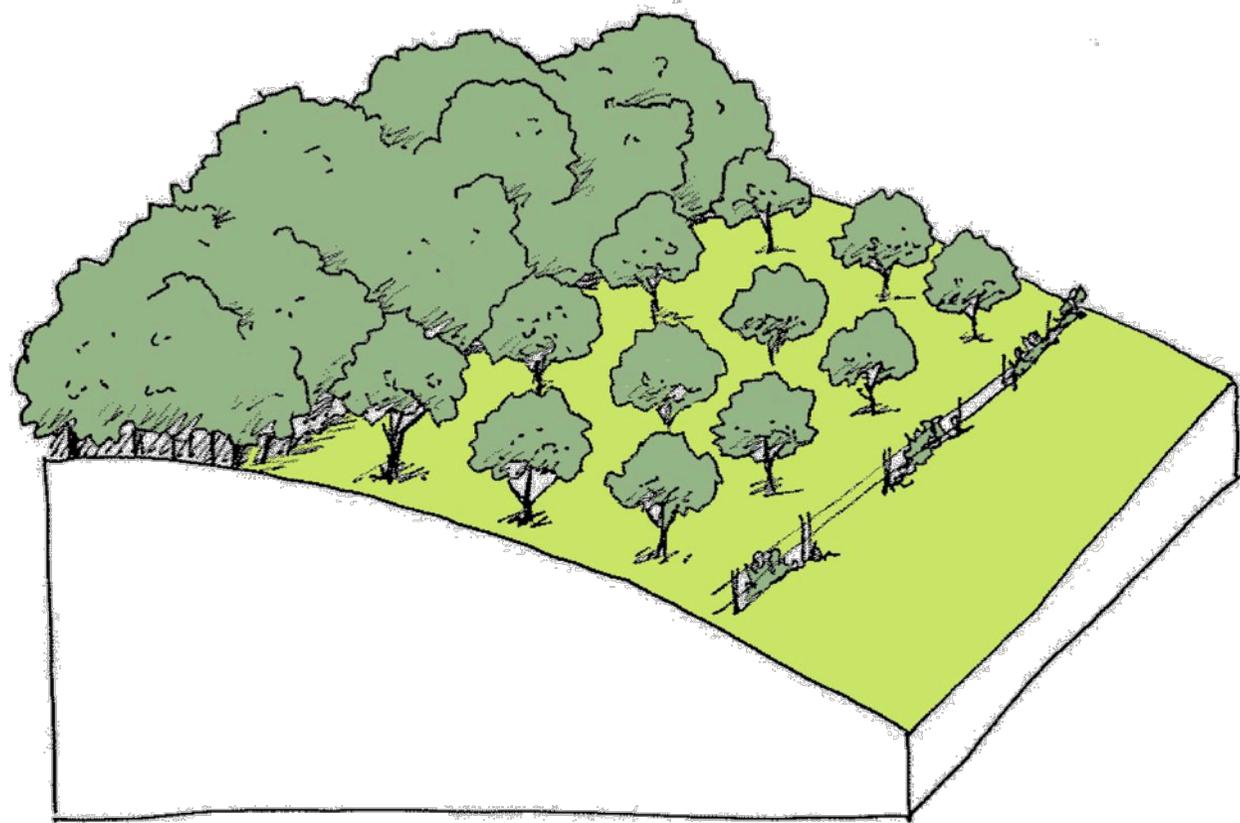
Spécifique à une entité paysagère

Le Pays Haut

Les Côtes de Toul

Le plateau Lorrain

Entre Meurthe et Moselle



PRES-VERGERS



PAYSAGERS

Marqueur fort du paysage du département, ces prés-vergers cernent généralement les villages ou s'étendent sur les pentes du relief. Véritable motif avec la répétition d'une même silhouette arborée sur une trame régulière, ces vergers sont assortis d'autres éléments comme pâtures et haies qui composent des paysages riches.

INTERETS

BIODIVERSITÉ

Les vergers offrent potentiellement une large palette de micro-habitats : strate herbacée au sol, bourgeons, fleurs pour les insectes pollinisateurs, cavités, bois mort... Les prés-vergers sont particulièrement intéressants pour la biodiversité car la gestion par pâturage constitue une gestion douce favorable au développement de prairies de qualité.

HISTORIQUES

Les prés-vergers sont le reflet des pratiques anciennes de polyculture-élevage. Ils permettaient de concilier les pratiques d'élevage avec l'exploitation des arbres fruitiers notamment aux périodes où il y avait moins de travail dans les champs. Ils ont beaucoup diminué dans la seconde moitié du XXème sous le coup du recul de l'élevage, des changements des pratiques de consommation et du développement urbain.

MENACES

- Vieillesse
- Pas assez de renouvellement
- Le bétail mange l'écorce et les branches basses
- L'urbanisation gagne ces parcelles.

REPÈRES

Un verger d'au minimum 20 arbres fruitiers suffit à attirer la plupart des oiseaux.

ESSENCES RECURRENTES

- Pommier Rambourg d'hiver
- Pommier Court pendu
- Poirier Louise bonne d'Avranche
- Poirier Doyenne de comice
- Reine Claude dorée
- Mirabelle de Nancy
- Mirabelle de Metz
- Quetsche blanche de Létricourt...

RENOUVELLEMENT

La Région soutient la replantation et l'entretien des vergers et les communes valorisent leurs vergers communaux. Des plantations de renouvellement sont visibles mais celles-ci ne compensent pas la disparition des vergers qui s'enfrichent ou s'urbanisent.

GESTION

Gestion extensive, suppression du bois mort, taille légère et inégale.

Potentiel nourricier nécessiterait des tailles régulières.

Forte valeur du foncier en périphérie des villages.

VALEURS

Nourricière et économique : Pour les familles et agriculteurs qui en tiraient une ressource et un complément de revenu.

Paysagère : Notamment autour des villages où ils constituaient une ceinture verte de transition entre les espaces bâtis et agricoles.

Niveau d'intérêts à réemployer ce motif



VERGERS ARBORICOLES

Réurrence du motif



Générique au département

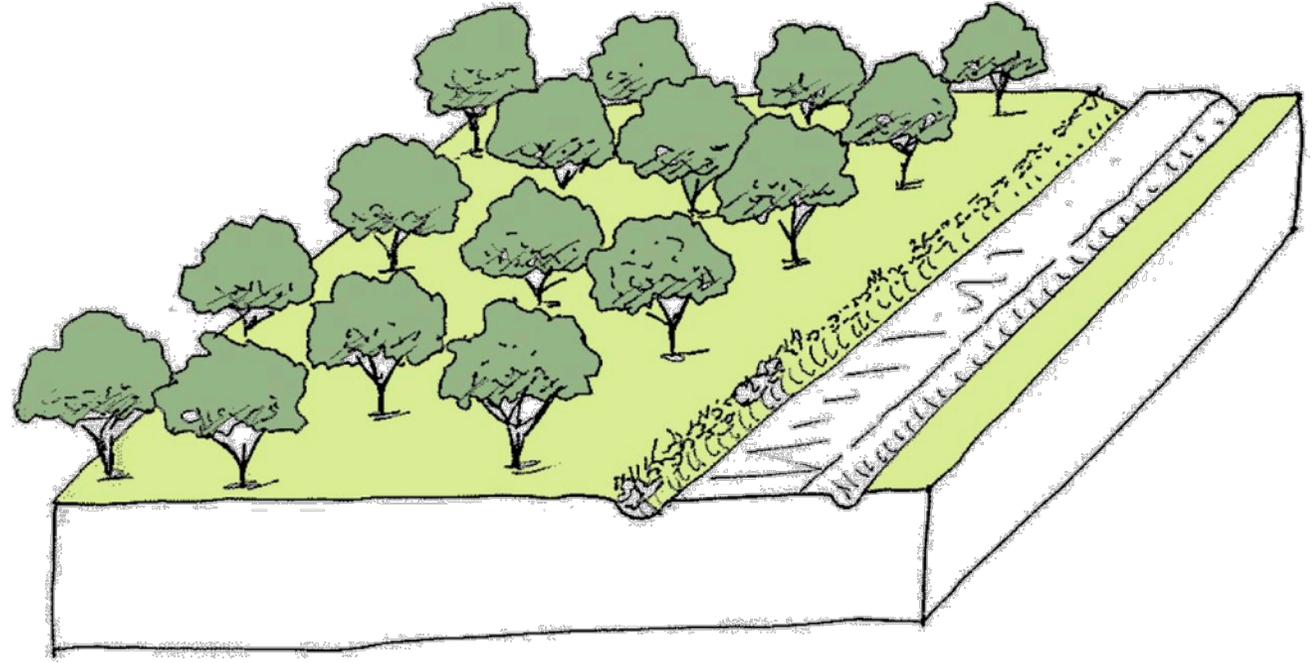
Spécifique à une entité paysagère

Le Pays Haut

Les Côtes de Toul

Le plateau Lorrain

Entre Meurthe et Moselle



VERGERS ARBORICOLES



INTERETS

PAYSAGERS

Forme contemporaine du pré-verger, ces vergers d'exploitation s'étendent sur des surfaces plus grandes et planes. Leur répétition d'un même arbre sur une trame extrêmement régulière marque le paysage agricole. Cependant, la gestion rationnelle produit une certaine simplicité qui uniformise ces ensembles.

BIODIVERSITÉ

Les vergers offrent potentiellement une large palette de micro-habitats : strate herbacée au sol, bourgeons, fleurs pour les insectes pollinisateurs, cavités, bois mort... Toutefois, les vergers arboricoles ne sont pas les plus intéressants pour la biodiversité, la priorité étant mise sur la production de fruits au détriment d'une gestion plus « douce ».

HISTORIQUES

Les vergers arboricoles se sont massivement développés à la fin du XIXème pour remplacer la vigne décimée par le phylloxera. Le territoire s'est principalement spécialisé dans la mirabelle, bien adaptée au climat. Malgré une dynamique peu favorable après guerre, cette culture reprend son essor dans les années 1990. La production bénéficie aujourd'hui d'un label rouge et d'une indication géographique protégée.



REPÈRES

Dans une parcelle plantée d'arbres, le recyclage réalisé par la microfaune du sol représente environ 10 à 20 kg d'azote par hectare.

MENACES

Peu de menaces

ESSENCES RECURRENTES

- Prunier
- Mirabellier
- Pommier
- Cerisier

RENOUVELLEMENT

Les arbres fruitiers ont une durée de vie limitée par rapport à beaucoup d'autres arbres. Leur renouvellement est dépendant de l'économie agricole qui en découle. Les replantations ne sont pas systématiquement réalisées sur d'anciens vergers.

GESTION

Gestion de production : taille, traitements, renouvellement dès la baisse de rendement.

VALEURS

Économique : Aujourd'hui, on compte 250 producteurs répartis entre la Meurthe-et-Moselle, la Meuse et les Vosges.

Niveau d'intérêts à réemployer ce motif



VERGERS VIGNES

Réurrence du motif



Générique au département

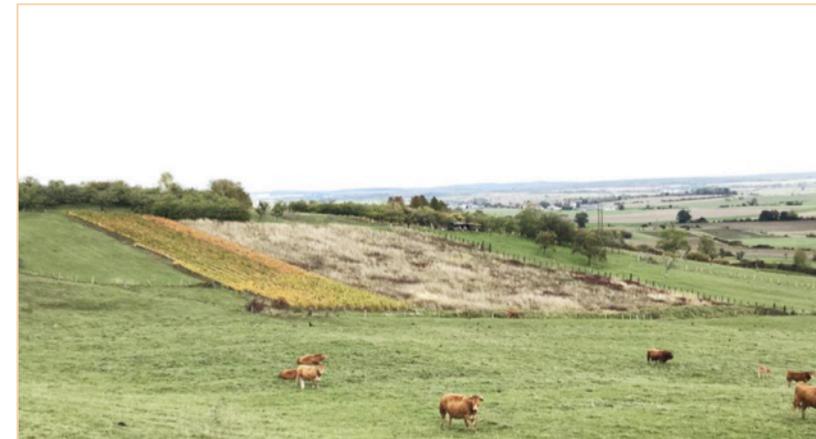
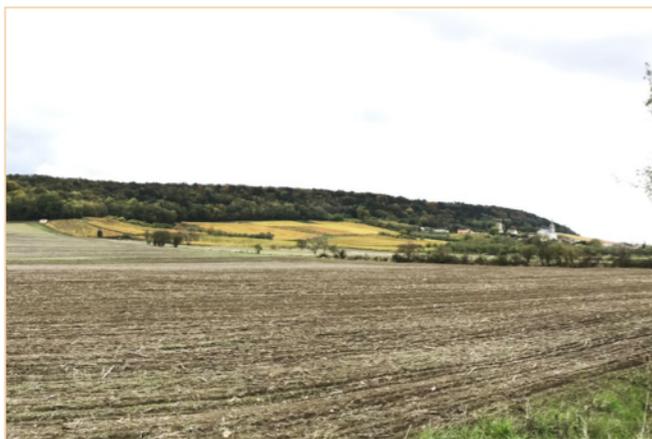
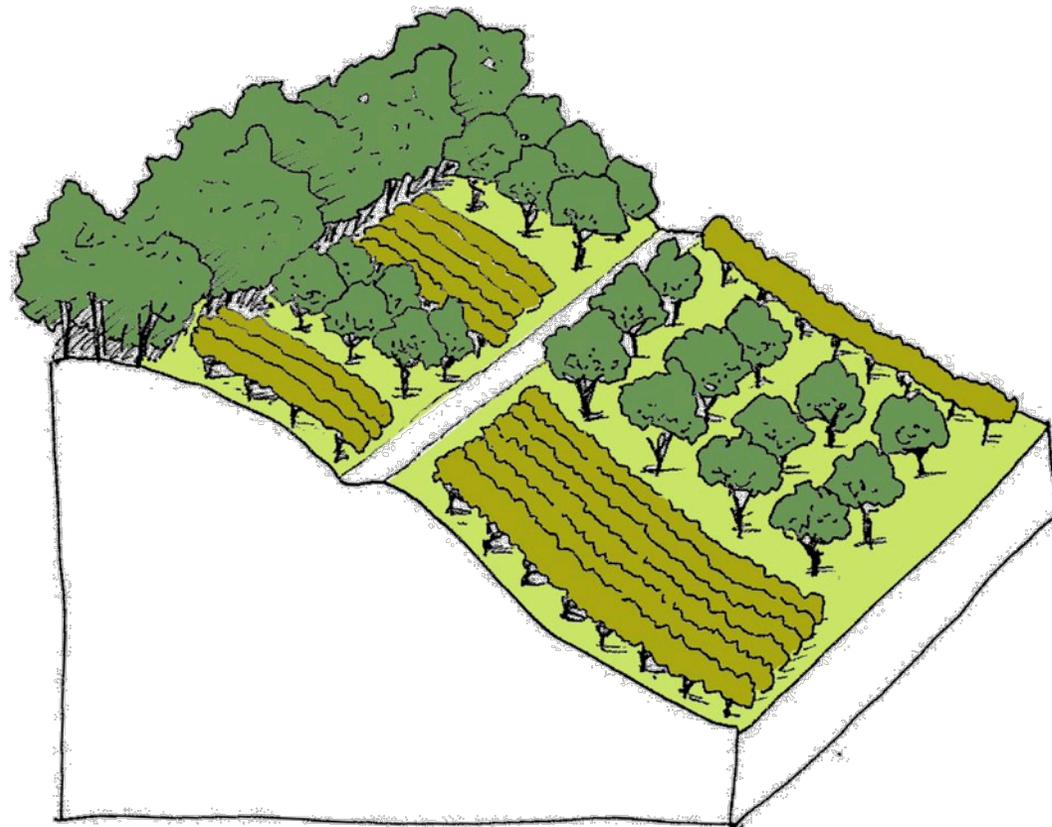
Spécifique à une entité paysagère

Le Pays Haut

Les Côtes de Toul

Le plateau Lorrain

Entre Meurthe et Moselle





VERGERS VIGNES

INTERETS

PAYSAGERS

Récentes, après avoir disparues, ces rangées de vignes dessinent des trames régulières sur les pentes des côtes. Elles révèlent ces reliefs et rythment les saisons avec l'évolution de leur feuillage. Insérées au sein de vergers ou de boisements, elles fabriquent un paysage varié de près ou de loin.

BIODIVERSITÉ

L'intérêt pour la biodiversité des vignes dépend grandement des pratiques de gestions et des autres aménagements environnementaux qui y sont associés (haie, boisement, friche, mare, prairie...). Si la gestion est écologique, on peut y trouver certaines espèces patrimoniales d'oiseaux, des reptiles (lézards), différents mammifères et notamment les chauve-souris qui aiment y chasser ou toute une entomofaune (insectes) qui apprécie les milieux plus ouverts.

HISTORIQUES

A l'instar de nombreux territoires français, la vigne était autrefois très présente dans le paysage meurthe-et-mosellan, principalement autour des vallées. La crise du phylloxera (fin XIXème) a détruit le vignoble. Encore marginal après la seconde guerre mondiale, il renaît dans les années 80 et se concentre aujourd'hui uniquement dans le Toullois. Le vignoble de Lorraine obtient son AOC en 1998.



REPÈRES

Les sols viticoles contiennent au minimum 35 tonnes de carbone à l'hectare sur les 30 premiers centimètres.

MENACES

Peu de menaces actuellement.

ESSENCES RECURRENTES

- Vigne

RENOUVELLEMENT

Après avoir quasiment disparues, les vignes regagnent du terrain sur des parcelles autrefois viticoles. L'économie agricole qui en découle semble être propice au développement de ce motif paysager.

GESTION

Gestion intensive de production : Taille, traitements, arrachage, replantation.

Reconquête du foncier enfriché à concilier avec les enjeux écologiques.

VALEURS

Économique : Avec environ 90 hectares de vignes, il concerne une vingtaine d'exploitations réparties sur 8 communes au sud-ouest de Toul.

Paysager : La vigne constitue un motif paysager très singulier, entre agriculture et boisement qui valorise les coteaux.

Niveau d'intérêts à réemployer ce motif



✓ 4/ Les enjeux d'évolution

- ✓ Retour d'habitants
- ✓ Des ensembles arborés qui disparaissent
- ✓ Des réservoirs de biodiversité déconnectés
- ✓ Des paysages céréaliers simplifiés, des interfaces ville-nature abruptes, une tendance à la fermeture des vues
- ✓ Une fragilité face au changement climatique
- ✓ Une faible culture paysagère
- ✓ L'absence de suivi scientifique



4/ Les enjeux d'évolution

Retours d'habitants

METHODE

- Questionnaire en ligne
- Diffusion par le réseau associatif (Flore 54)
- 126 réponses
- Découpage par territoire (répartition inégale)

MOTIFS IDENTITAIRES

Classe ment	Territoire de Longwy	Territoire Val de Lorraines	Territoire Terres de Lorraine	Territoire du Grand Nancy	Territoire du Lunévillois
1	Le verger - La haie - La ripisylve	Le verger	Le verger	L'arbre d'alignement	La haie
2		L'arbre d'alignement	Le bosquet	Le verger	Le bosquet
3		La haie – Le bosquet – La ripisylve	Le pré-verger – La Vigne – La haie – L'arbre isolé	La haie - La ripisylve	L'arbre isolé – Le verger
4		Le pré-verger - L'arbre isolé	La ripisylve	Le pré-verger	Ripisylve
5		La vigne	L'arbre d'alignement – L'arbre têtard	La vigne – L'arbre isolé	Pré-verger
6				L'arbre têtard	L'arbre d'alignement

MOTIFS À PRIVILÉGIER

Classe ment	Territoire de Longwy	Territoire Val de Lorraines	Territoire Terres de Lorraine	Territoire du Grand Nancy	Territoire du Lunévillois
1	Le verger / Les haies / Les ripisylves	Les haies	Les haies	Les haies	Les haies
2		Les bosquets / Les arbres isolés	Les bosquets	Le verger	Les bosquets
3		Le verger / Les arbres d'alignement	Le verger / Les arbres isolés	Les bosquets	Le verger
4		Le pré-verger / La vigne / Les ripisylves	Les arbres têtards	Le pré-verger	Les arbres isolés
5		Les arbres têtards	Les ripisylves / Les arbres d'alignement	La vigne	Le pré-verger
6			Le pré-verger	Les arbres isolés	Les ripisylves
7				Les ripisylves / Les arbres d'alignement	Les arbres d'alignement
8				Les arbres têtards	

- **20 %** des personnes interrogées considèrent l'évolution des paysages **positive** ces dernières années.
- **54,5 %** des personnes interrogées considèrent l'évolution des paysages **négative** ces dernières années.
- Le reste considère que l'impact est neutre.

CE QUI EST JUGÉ NÉGATIF

- **Arrachage des haies et des bosquets** par les agriculteurs (cause monoculture, remembrement, pratiques culturales)
- **Coupes d'arbres** en ville et en bord de route
- **Abattage d'arbres isolés**
- **Coupe de ripisylves**
- **Bosquets et friches arrachés**
- **Dépérissement des arbres** notamment à cause des évolutions climatiques et des maladies
- **Mauvais entretien** (taille drastique) et **manque d'entretien** / paysage de friches
- **Destruction des vergers**
- **Vergers anciens non entretenus** ou remplacés par vergers "industriels"
- **Choix d'essences** non adaptées aux évolutions climatiques
- **Non remplacement des arbres** abattus et peu de nouvelles opérations de plantation
- **Disparition de certaines espèces** (frênes, conifères) à cause de maladies et champignons
- **Rupture des trames vertes**
- **Étalement urbain** (logements, ZA) au détriment des espaces de nature (vergers, jardins)
- **Le vent** n'est plus freiné
- Plus de place pour **les oiseaux**.

4/ Les enjeux d'évolution

Retour des habitants

CE QUI EST JUGÉ POSITIF

- **Défrichage d'anciens vergers**,
- **Jardins partagés** en augmentation
- **Replantation de haies** par les agriculteurs
- **Augmentation du nombre d'arbres en ville** (valorisation de parcours pédestres, aménagement de berges, aménagement de parcs et jardins, plantations d'arbres dans les opérations urbaines)
- **Replantations d'arbres et de vergers** observés ces dernières années
- Initiatives de plantations menées **par écoles et mairies**
- **Prise de conscience** de l'intérêt écologique de l'arbre
- **Reforestation**

4/ Les enjeux d'évolution

Des ensembles arborés qui disparaissent et un avenir incertain pour d'autres

L'analyse des entretiens montre un **ressenti négatif sur les abattages d'arbres**, notamment en bords de routes. **On note les disparitions des sujets, mais pas les nouvelles plantations** : pas de remplacement au même endroit, parce que c'est souvent compliqué ou mal venu, mais pas de plantation ailleurs non plus, tout au moins ce n'est pas perceptible.

Il est difficile de se faire une opinion réaliste, et d'avoir des données chiffrées.

La disparition des alignements matures entraine celle des voûtes, ainsi qu'une forte diminution de la biodiversité. Ces éléments ne sont pas recréés lors de nouvelles plantations, même si on double le nombre de jeunes arbres par rapport aux anciens. Les contraintes liées aux replantations de bord de route à 4m, **les enjeux sécuritaires ne sont pas favorables aux replantations à l'identique.** Par ailleurs, les **maladies qui se développent** (Chalarose du frêne, bien présente dans le département, Chancre coloré du platane, qui est attendu dans les prochaines années, etc.) **vont limiter les plantations homogènes (même essence) sur de grands linéaires.**

Au niveau des haies, leur disparition du milieu agricole est fortement identifiable depuis quelques dizaines d'années, un peu partout mais notamment dans le **secteur céréalière** (Pays haut et plateau).

L'étalement urbain grignote peu à peu les terres agricoles et notamment les prés-vergers, qui disparaissent. De même, l'entrée des villages était auparavant plantée d'arbres fruitiers qui servaient aux habitants. Il n'en existe pratiquement plus.



4/ Les enjeux d'évolution

Avec plus de 30% de la superficie du département, les espaces arborés, et notamment la forêt, tiennent une place très forte au sein du territoire meurthe-et-mosellan et jouent un rôle structurant, à la fois écologique, social (affouage), récréatif, économique et historique. Comparativement aux espaces agricoles environnants, qui peuvent être soumis aux rotations de culture, ils apparaissent relativement stables et sont souvent vus comme des réservoirs de biodiversité dans les paysages ruraux. Trop souvent en rupture nette l'un par rapport à l'autre, l'enjeu est donc de **reconstituer des « passerelles » entre ces deux espaces, sources de services mutualisés** (régulation des bioagresseurs, pollinisation, sites de nidification...).

A l'échelle du département, les corridors écologiques sont constitués de structures complexes jouant sur la complémentarité entre plusieurs éléments (un ensemble de prairies ou de haies par exemple). Mais **à l'échelle d'un même assolement, il existe une diversité de configuration de mosaïques agricoles**, plus ou moins favorables d'un point de vue écologique (fragmentation des prairies, hétérogénéité des cultures...). Ainsi, **des marges de manœuvre existent afin de réorganiser l'occupation du sol sans changer de système de production**. Le diagnostic a mis en évidence la grande richesse et la diversité des paysages agricoles de Meurthe-et-Moselle. Mais les modes de production qui s'intensifient ont pour résultat d'amener à **une simplification des espaces agricoles et à un déséquilibre agro-environnemental**. Certains paysages très caractéristiques, comme ceux des petites vallées notamment, subissent des modifications importantes liées au retournement des prairies (drainage...).



Des réservoirs de biodiversité déconnectés et des écosystèmes qui disparaissent

Leur maintien est pourtant essentiel, tant ces systèmes sont facteurs de stabilité des sols, de stockage de carbone, de la conservation de la qualité de l'eau et vecteurs de la biodiversité (faune et flore). Dans ces espaces d'élevage, gérés de manière extensive, où sont encore présents des talus, mares, bandes enherbées, des aménagements arborés ont largement leur place, comme cela pouvait se pratiquer autrefois.

L'association « arbre et animal » peut prendre différentes formes : alignements d'arbres champêtres au sein des pâtures, mise en place de linéaires de haies en bordure des parcelles, mise en place de pré-verger, installation de « table fourragère »... **Au-delà des effets bénéfiques sur la biodiversité** (diversification du cortège floristique prairial par exemple) et sur le **bien-être animal** (protection contre les intempéries, ombrage, protection contre le vent...), ces aménagements permettent le maintien d'une activité d'élevage dynamique (pâturage tournant par exemple) tout en **diversifiant la production** sur la parcelle : fruit, bois de chauffage – bois énergie, Bois Raméal Fragmenté, production de bois d'œuvre, fourrage ligneux, litière plaquette...

Le **maintien de l'élevage**, et donc de ses paysages associés, passe également par la complémentarité avec d'autres systèmes de production (surtout pendant les fortes périodes de sécheresse où le manque de fourrage peut devenir préoccupant) : pâturage des vergers ou des vignes existants quand cela est possible, pâturage de couverts végétaux en grandes cultures, forêt pâturée, mais aussi éco-pâturage en lien avec l'entretien des espaces communaux.

4/ Les enjeux d'évolution



Des paysages céréaliers simplifiés, des interfaces ville-nature abruptes, une tendance à la fermeture des vues

Dans les secteurs du Pays haut et du plateau Lorrain, les paysages sont associés à l'**image d'openfields** assez dépourvus d'éléments arborés. Le phénomène **d'arrachage des haies et des arbres d'alignement** y est jugé plus impactant et pas suffisamment compensé par les nouvelles plantations. Ces plaines restent donc marquées par une certaine monotonie et des milieux peu diversifiés.

Sur l'ensemble du département, les **ceintures paysagères** des villages qui étaient composées de prés-vergers sont en **nette régression** malgré la politique volontariste des collectivités à restaurer ou planter des vergers communaux. L'urbanisation et la perte d'usage des vergers (fin des productions vivrières) entraînent depuis plusieurs décennies la disparition de ces prés-vergers. Il en résulte des lisières villageoises abruptes et le recul de milieux riches en biodiversité.

Enfin, les modes de vie et les modèles agricoles ont évolué, entraînant un abandon de certaines pratiques qui permettaient un entretien plus soutenu des paysages. Ainsi **les bords de rivières ne sont plus dégagés** pour que le bétail s'abreuve, **les ripisylves et les trognons** (arbres émondés de leurs branches) **ne sont plus régulièrement taillés** pour la production de petits bois (chauffage, toiture, clôture...), **les plus petites parcelles ne sont plus exploitées** par les engins agricoles devenus trop gros. Il en résulte **un paysage qui s'enfriche** ponctuellement et dont les vues sont **trop souvent occultées**. ~~par des haies spontanées et les ripisylves.~~ Cependant l'intérêt écologique de ces milieux justifie d'en maintenir la présence là où les enjeux paysagers le permettent.



4/ Les enjeux d'évolution

Une fragilité face au changement climatique et des attentes vis-à-vis de la décarbonisation

Aujourd'hui, il semble inenvisageable de réfléchir à la plantation d'arbres champêtres **sans prendre en compte le changement climatique**. A l'image des forêts, les alignements d'arbres champêtres, bosquets, et autres linéaires de haies composés avec une diversité d'essences sont généralement mieux armés que ceux plus homogènes (voire monospécifiques) pour faire face aux manifestations actuelles et futures du climat (sécheresse, précipitations moins bien réparties sur l'année, tempêtes...) et aux risques biotiques grandissants (attaques d'insectes et augmentation des maladies). **Diversité et mélange des essences, origine et provenance des plants, genres et espèces présentant la meilleure combinaison de résistances aux aléas climatiques, doivent guider les choix pour les futures plantations.**

Dans ce contexte de dérèglements environnementaux et d'attentes sociales croissantes vis-à-vis de l'arbre, les plantations affichent également une meilleure production de **services écosystémiques**, pour ce qui relève de la biodiversité en tout cas, tout en stockant du carbone.

Le stockage de carbone est d'ailleurs un enjeu important. Si à l'échelle d'un territoire, le principal « puits de carbone » reste constitué d'écosystèmes forestiers, d'autres milieux où l'arbre champêtre peut trouver sa place ne sont pas en reste, tels que les écosystèmes agricoles, certains milieux humides et les écosystèmes urbains (parcs, jardins, espaces en herbe). A long terme, les puits de carbone naturels et anthropiques demeurent incertains et, en l'absence de stratégie d'adaptation, leur réduction serait d'autant plus marquée que le changement climatique sera fort. Il est donc **nécessaire d'identifier des pratiques stimulant le service de séquestration de carbone.**



Dans le domaine agricole par exemple, les pratiques d'**agroforesterie** et la mise en place de cultures intermédiaires et intercalaires permettraient une meilleure séquestration du carbone tout en étant en synergie avec d'autres services environnementaux (fertilité du sol, protection de la ressource en eau, limitation de l'érosion). Il peut également s'agir de pratiques favorisant le maintien des stocks de carbone existants, à l'image du **maintien des milieux humides** (tourbières, ripisylves), mais aussi du **maintien des pâtures et prairies** qui séquestrent bien plus de carbone, comparativement aux terres cultivées (qui peuvent même être une source d'émission).

En ce sens, **l'arbre champêtre a toute sa place dans les écosystèmes agricoles**, de culture ou d'élevage. Source de bien-être animal (protection contre les intempéries, ombrage) et de diversification des productions (fourrage, fruits, bois, BRF), et les différentes formes d'aménagement qui lui sont associées (alignements, haies, bosquets, prés-vergers) lui permettent de s'adapter au mieux à un contexte agricole donné, tout en répondant à la fois à des enjeux économiques, sociaux et environnementaux.

4/ Les enjeux d'évolution

Une faible culture paysagère

De manière générale, à l'échelle du département, **deux types de motifs paysagers arborés apparaissent comme identitaires** et auxquels les meurthe-et-mosellans attachent de l'importance. D'abord, les **vergers et prés-vergers**, principalement de mirabelles, plantés autour des villages et qui constituaient autant une ressource de nourriture et de transformation, qu'un complément économique. Ensuite, **les arbres d'alignement** d'âge mûr, pour la marque qu'ils impriment dans le paysage, et leur côté majestueux.

Le **rapport entre les arbres champêtres et le monde agricole** est plus complexe et évolue dans l'Histoire. Autrefois, ils étaient **associés aux activités agricoles** (bocage pour l'élevage, ou plantation de noyers près des tas de fumier pour éloigner les mouches) ; nombre d'entre eux ont disparu avec le développement de la mécanisation, des grandes cultures et le remembrement. Aujourd'hui, les agriculteurs sont partagés, entre ceux qui replantent pour des **enjeux agroécologiques**, et ceux qui continuent de les arracher car ils entravent au **bon fonctionnement des exploitations**.

Les chasseurs sont attachés à leur présence dans le paysage, principalement car ils **constituent une ressource et un habitat pour le gibier**.

Pour les habitants, la culture de l'arbre apparaît hétérogène. Les **urbains semblent davantage attachés à ce symbole de la nature et de la biodiversité**. A l'inverse, dans le monde rural, l'arbre revêt un caractère moins symbolique et semble plus lié à des usages aujourd'hui disparus, ce qui peut expliquer un **certain désintérêt, et un abandon pour l'entretien des vergers et prés-vergers**.

Enfin, du **côté plus institutionnel**, le paysage est contrasté. D'un côté des élus très intéressés par la problématique, qui mettent en place des **politiques spécifiques dédiées à l'arbre** que ce soit en ville ou à la campagne. La création du projet « Des hommes et des arbres », portée initialement par la métropole du Grand Nancy en partenariat avec d'autres acteurs locaux, notamment académiques et du monde de la recherche, témoigne d'un attachement particulier à l'arbre sous toutes ses formes.

De l'autre, dans certains territoires ruraux, les élus semblent moins intéressés par la question, peut-être du fait de leur appartenance à un monde agricole qui voit davantage **l'arbre comme une contrainte**.

Du côté des techniciens, la « **culture de l'arbre** » est encore à **développer**. Que ce soit en termes de stratégie, de prospective par rapport à cet objet, mais aussi plus concrètement pour ce qui concerne les aspects techniques de **gestion du patrimoine arboré** (plantation, taille, entretien).



L'absence de suivi scientifique pour évaluer l'impact des actions

Parmi les interrogations actuelles, il est difficile d'avoir une vue d'ensemble de l'évolution du patrimoine arboré sur le département. Pour commencer, **il n'y a pas de recensement**. Comment évaluer dès lors les impacts des actions menées et les intérêts de celles à mener dans l'avenir ?

Des sites d'expérimentation sont en cours d'élaboration, par exemple à la Bouzule, avec l'INRAE ; des secteurs sont pionniers (EPCI de Seille et Grand Couronné, Colombey) et sans doute d'autres actions plus ou moins ponctuelles sur le département, mais il ne semble pas y avoir de lien entre toutes ces initiatives. Un des enjeux sera de tirer profit de ce qui a déjà été fait, afin d'avancer plus et mieux sur de nouveaux secteurs.

Par ailleurs, il semble également indispensable de mettre en place d'autres sites, d'autres expérimentations, avec des techniques qui ont pu faire leurs preuves ailleurs : **semis de haies, régénération naturelle assistée**, etc. Cela permettrait de compléter les plantations « classiques » avec des coûts sans doute moindres et peut-être des taux de réussite meilleurs. Il est bien entendu qu'il faut diversifier les techniques en fonction des lieux, des objectifs, des acteurs locaux... **L'intérêt est aussi de ne pas uniformiser le département par l'application de règles strictes et homogènes.**

4/ Les enjeux d'évolution

Enfin, on constate que les **discussions évoluent beaucoup plus sur le quantitatif que le qualitatif** ; or l'arbre est un élément pérenne, dont l'évolution se fait sur des dizaines d'années. Les conséquences des investissements réalisés ne se verront pas tout de suite ; ce sont les prochaines générations qui en profiteront et ce n'est pas toujours simple à accepter ! **Le suivi scientifique est réellement indispensable**, non seulement les premières années mais tout au long du développement des arbres et arbustes. La conservation des données et leur transmission au cours du temps est un élément essentiel à la réussite de ce projet.

des sites homogènes.



✓ ANNEXES

- ✓ Entretiens
- ✓ Bibliographie



Bibliographie

AGAPE :

- TVB – sites pilotes

CEREMA :

- présentation – fiches – étude – SESAME

Cité – paysage :

- Schéma directeur des arbres d'alignement – Seine et Marne
- Fiche projet départemental – valoriser le patrimoine arboré et paysager

CPIE :

- Eduquer à l'environnement, les services écosystémiques fournis par l'arbre et la forêt

Flore 54 :

- Dossier technique TrameBioSol
- Projet Eglise Verte
- Trame Verte et Bleue sur le pourtour du massif de Haye

DREAL :

- Note sur les arbres d'alignement – Grand Est

PNR :

- Guides sur les végétaux
- Guide sur les arbres et les haies
- Guide sur la végétation des berges
- Plan de paysage

CD 54 :

- AVP d'aménagements paysagers
- Données SIG



Entretiens

Hélène Gaudin, inspectrice des sites – DREAL

Marc Verdier, directeur du CAUE

Mathieu Husson, paysagiste CAUE

Aurélie Lacoeylthe, cheffe de projet et Nina King-Gillies – MNHN – CD 45

Séverine Piutti, maître de conférence – UMR – ENSAIA – INRAE

Nicolas Marron, chargé de recherche – INRAE

Catherine Jondreville, ingénieure de recherche - INRAE

Laurent Godé, chargé environnement - PNR

Julien Grand, conseiller - Chambre d'agriculture 54

Christophe Colette, ONF

Marion Rouquette, AGAPE

Raynald Rigolot, président – Flore 54

Claire Fournet - Cité des paysages

Cyril Galley, directeur – CPIE 54

Chantal Pradines – association Allées – avenues

Mathieu Ruillet – directeur, Association des Hommes et des Arbres

